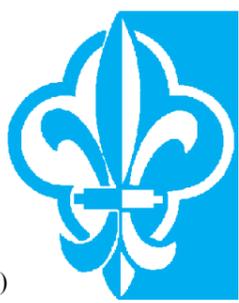


N° 2697  
60<sup>e</sup> année  
du 16 mars  
au 5 avril 2006  
Prix : 3€ (20 F)



# L'ACTION FRANÇAISE

2006

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

*Tout ce qui est national est nôtre*

## Notre dossier

### LE FLÉAU DES DÉLOCALISATIONS

par  
Michel FROMENTOUX  
Pierre JEANTHON  
Henri LETIGRE  
Philippe PRÉVOST

Entretien avec  
Thibaut de LA TOCNAÏE  
(pages 7 à 10)

## L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4

### POLITIQUE FRANÇAISE

– La pouponnière  
des affairistes

par Aristide LEUCATE

– Enquête :

les immigrés parlent (3)

par Ahmed

RACHID CHEKROUN

Pages 5 et 6

### POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– La mort de Milosevic :  
la honte de l'Occident

par Pierre PUJO

– Iran : va-t-on

vers une confrontation ?

par Pascal NARI

– Italie : le jeu

débridé des partis

par Guy C. MENUSIER

Page 11

### PHILOSOPHIE

– La religion démocratique

par Pierre CARVIN

### JOURNÉE DE LECTURE

– Pour saluer

Philippe Muray

par Pierre LAFARGE

Pages 12 et 13

### HISTOIRE

– En marge de la légitimité

par Michel FROMENTOUX

– Calonne et l'Europe

par René PILLORGET

– Les dames de Versailles

par Anne BERNET

Page 14

### CHRONIQUE

– "Terroir"

par Jean-Baptiste MORVAN

### LES GRANDS

### TEXTES POLITIQUES

– De la dissuasion

par Stéphane

BLANCHONNET

Page 16

### COMBAT DES IDÉES

– Le manifeste d'un patriote

par Grégoire DUBOST

– Réactionnaires et libéraux

par Pierre LAFARGE

## PATRIOTISME ÉCONOMIQUE :

# Échec

# à l'Europe

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

## GRIPPE AVIAIRE

# La première victime



Les Français peuvent manger  
du poulet sans risque.

Une information ayant l'habitude d'en chasser une autre, le C.P.E. remplacera-t-il la grippe aviaire à la Une des médias comme la grippe aviaire avait elle-même succédé à la crise des banlieues ? Au mois de février, l'épizootie venue d'Asie avait très largement occupé le devant de la scène médiatique : selon le décompte établi par l'émission *Arrêt sur Images*, les journaux télévisés des trois principale chaînes de télé-

vision lui ont consacré 5 h 00'56'' de reportages, bien loin devant les 2 h 30' 24'' évoquant la commission Outreau.

Cinq heures de reportages pour dire quoi ? S'il est légitime d'être vigilant sur la progression de la maladie en Europe, s'il est normal de s'interroger sur les conséquences que pourrait avoir une mutation du virus, dans le cas hypothétique où il deviendrait capable de se transmettre de l'homme à l'homme, il n'y a, pour

le reste, rien de nouveau : alors qu'il sévit dans de larges parties du monde depuis plusieurs années, le virus H5N1 présente un bilan qui, avec les trois nouveaux décès enregistrés en Azerbaïdjan, vient tout juste de dépasser la centaine de morts. Il convient donc de relativiser les craintes qu'il suscite dans l'opinion publique.

Faute d'informations nouvelles, on compte donc les oiseaux sauvages contaminés, on rappelle en boucle qu'il n'est pas dangereux de consommer de la viande de volaille, et on filme dans le même temps, soufflant à la fois le chaud et le froid, les stocks de poulets invendus chez les grossistes...

## 10 000 emplois menacés

À défaut de malades ou de morts dans nos pays d'Europe occidentale, on peut cependant dénombrer les premières victimes du virus de la grippe aviaire : les 8 à 10 000 emplois di- ►►

Guillaume CHATIZEL  
(suite page 2)

## L'OMBRE DU 29 MAI

■ Le 12 mars, à la télévision, M. de Villepin a apporté des correctifs au contrat première embauche sans renoncer à cette mesure dont les syndicats et la gauche demandent le retrait. L'épreuve de force est engagée entre le gouvernement et les contestataires. Quelques explications que fournisse le Premier ministre sur le C.P.E., quelques aménagements qu'il lui apporte, il n'a aucune chance d'amadouer ses adversaires qui s'opposeraient aussi bien à toute autre formule pour remédier au chômage des jeunes.

D'aucuns comptent sur la pression de la rue pour faire échec au gouvernement. Il y a des précédents Voilà la conception que l'on a en France de la démocratie ! Cela témoigne du peu de représentativité du Parlement et de l'absence de mécanismes de concertation entre les partenaires sociaux et le pouvoir.

L'opposition au C.P.E. est renforcée par la précarité d'un gouvernement qui ne dispose que d'un

an pour agir et obtenir des résultats. Et ses décisions risquent d'être remises en cause après l'élection présidentielle. M. de Villepin manque de la durée.

L'hostilité d'une bonne partie de l'opinion à l'égard du C.P.E. traduit par-dessus tout le rejet de la classe politique par les Français. La méfiance qu'ils ont exprimée en votant "non" au référendum du 29 mai 2005 subsiste. Elle s'applique à toute initiative venant du pouvoir. Elle manifeste le refus de toute réforme des "acquis sociaux", même pour en corriger les défauts ou les insuffisances.

Les socialistes cherchent à exploiter la situation contre le gouvernement, trouvant là un terrain d'entente par delà leurs ambitions présidentielles rivales. Leurs médiocres calculs ne trompent guère les Français.

A.F.

M 01093 - 2697 - F: 3,00 €



## GRIPPE AVIAIRE La première victime

► rectement menacés dans la filière avicole, que ce soit dans les élevages, les abattoirs ou chez les transformateurs. Si nul ne peut prédire la durée ni l'évolution de cette crise sanitaire, il y a tout lieu de craindre qu'elle ait de graves conséquences pour la filière avicole française.

En France, premier producteur européen de volailles, 30 600 élevages et 65 000 personnes vivent directement de la production de près de 700 millions de volailles, générant un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards d'euros. Et avec 715 000 tonnes de volailles exportées, notre pays était, avant la crise, le premier exportateur européen et le troisième mondial. Outre les conséquences immédiates pour la filière, la crise, qui a déjà conduit quarante-trois pays à prendre des mesures d'embargo à l'encontre de la production avicole française, pourrait donc coûter au pays ses bonnes positions à l'export au profit notamment du continent américain, indemne pour l'instant de la présence du virus H5N1.

Les États-Unis, premier producteur mondial avec plus de 15 millions de tonnes, et le Brésil, troisième producteur mondial avec près de 9 millions de tonnes, pourraient être les premiers bénéficiaires de cette crise, d'autant que beaucoup des pays parmi les plus gros producteurs et consommateurs de volaille sont situés en Asie (Chine, Thaïlande, Philippines...) et sont donc touchés de plein fouet par la grippe aviaire.

Face à ces difficultés, le gouvernement a déjà annoncé deux aides, de 11 millions et de 52 mil-

lions d'euros, au profit des éleveurs, des autres entreprises de la filière, et de la communication destinée à enrayer la baisse de consommation.

### Des aides insuffisantes

Mais ces aides semblent bien minces au regard des pertes déjà subies par la filière. Selon André Lepeule, délégué général de la Fédération des industries avicoles, sur la fin de l'année 2005, alors que la crise ne faisait que commencer, les pertes pour la filière étaient déjà évaluées à 125 millions d'euros, dont 50 pour l'aval. Sur l'année 2006, au rythme actuel de la désaffection des consommateurs pour la viande de volaille, les pertes attendues pourraient s'élever à 468 millions d'euros. Sans même compter les conséquences à venir de la baisse des exportations...

Alors que la baisse de la consommation de volailles en France avait atteint 25 %, elle serait passée la semaine dernière à 15 % et le ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau, s'est félicité de ces chiffres qu'il a commentés comme témoignant d'« un réflexe de civisme de la part de nos concitoyens ». Et il faudra assurément que chaque consommateur, en faisant ses achats ou en choisissant un plat sur le menu d'un restaurant, ait ce réflexe de civisme qui doit permettre de limiter les dégâts pour les éleveurs, abatteurs et transformateurs de volailles françaises.

Guillaume CHATIZEL

## La pouponnière des affairistes

Depuis le 1<sup>er</sup> mars des représentants de la Gauche bien pensante, "syndicalo-droit-de-l'hommarde" et antiraciste, doivent s'expliquer devant la Justice de leurs faits et méfaits

**Au cœur même de l'appareil d'État, un système où les passe-droits se substituent aux diplômes, voire au suffrage universel.**

accomplis à une époque où le cidivant organisme mutualiste étudiant M.N.E.F. (devenue, en 2000, la Mutuelle des Etudiants) ainsi que ses sous-traitants, se préoccupaient davantage de la carrière politico-professionnelle des copains/coquins que d'assurer la couverture sociale des étudiants.

### La "génération Mitterrand"

Sous nos cieux républicains, cette affaire d'emplois fictifs et d'abus de confiance est d'une banalité affligeante tant il est dans la nature du régime démocratique, quelles que soient les étiquettes politiques, de se vautrer sordidement dans la ploutocratie la plus occulte. Cette affaire est l'occasion de remuer le marigot des scandales politico-financiers de cette "génération Mitterrand" qui, décidément, n'en finit pas de gâter la vie politique.

Bien sûr, certains ténors comme Dominique Strauss-Kahn auraient souhaité que ce procès

par **Aristide LEUCATE**

devant la XI<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du Tribunal de Paris n'eût pas lieu et que le ministère public s'en tînt à la thèse de la prescription des faits, ainsi qu'il l'avait soutenue dans un premier temps. On comprend qu'il ne soit pas du goût de ce socialo-libéral bon teint, surtout en cette fébrile avant-veille des élections présidentielles, qu'il soit rappelé à l'opinion publique le souvenir d'une accusation de faux et usage de faux lorsqu'il était "conseiller" de la M.N.E.F. Certes, celui-ci fut blanchi en 2001 par une ordonnance de non-lieu (comme le député P.S. de Paris, Jean-Marie Le Guen), après que cela lui eut coûté son poste de ministre des Finances dont il démissionna en 1999.



Dominique Strauss-Kahn

### Nébuleuse syndicalo-trotskyte

Quoi qu'il en soit, la M.N.E.F. a été bien généreuse avec l'argent des autres, notamment des cotisants étudiants, dont on sait, par définition, que la plupart ne sont guère fortunés. À cet égard, l'affaire est d'autant plus révoltante que ce sont ces mêmes étudiants qui sont manipulés par ceux qui scandent régulièrement des slogans antinationaux, ces hérauts de la tolérance, de l'antifascisme adeptes du révisionnisme mémoriel et autres sornettes débilantes.

On veut parler, bien entendu, de ces officines grassement subventionnées tels F.O., la C.F.D.T, SOS-Racisme et l'U.N.E.F.-I.D.

2005, à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, dans une affaire de détournement de fonds), de l'actuel député de Paris et secrétaire national du P.S., Jean-Christophe Cambadélis (à qui l'on reproche d'avoir perçu la coquette somme d'environ 100 000 euros lorsqu'il officiait comme "sociologue" puis administrateur de la M.N.E.F.) et, *the last but not the least*, Marie-France Lavarini, conseillère très écoutée de Lionel Jospin à l'Éducation nationale. Ces braves gens risquent quand même, en théorie, jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende.

### Récompense au mérite gauchiste

La ligne de défense choisie par ce beau monde est de se prévaloir de son passé militant, car il est bien connu depuis longtemps, en France, qu'il vaut mieux montrer patte...rouge pour gravir "l'ascenseur social" et accéder ainsi rapidement aux honneurs et prébendes. En revanche, être un militant d'Action française ou de tout autre mouvement national, vous ferme de plein droit l'accès aux postes et responsabilités publics, au pire vous expose à l'anathème, au mieux vous confine dans la clandestinité.

Et c'est ainsi que l'on apprend de la bouche de l'ancien dirigeant de la M.N.E.F. que, parmi ceux, nombreux, à avoir fait "leurs classes" au sein de la mutuelle étudiante, on trouve d'actuels responsables politiques (Manuels Valls, député de l'Essonne depuis 2002), ou d'ancien francs-maçons (Alain Bauer, grand maître du G.O.D.F. de 2000 à 2003).

Visiblement, il n'y a pas de quoi s'offusquer de la mise en place d'un système affairiste au cœur même de l'appareil d'État où les passe-droits et autres rétributions de complaisance se substituent aux diplômes, voire au suffrage universel.

**L'ACTION FRANÇAISE** 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris  
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63  
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

## LES MURS QUI PARLENT



Quelque part en France cette inscription MAURRAS AU POUVOIR subsiste depuis plusieurs dizaines d'années... Elle est même assortie d'un commentaire trop tard dont nous contestons le pessimisme. Tant que la France subsiste il vaut la peine de faire triompher les idées de Maurras !

## ÉCHEC À L'EUROPE

Il y a un an le gouvernement Raffarin s'appliquait par tous les moyens à convaincre les Français d'approuver une constitution destinée à réaliser enfin l'unité politique de l'Europe. Avec le référendum prévu un pas en avant décisif allait être franchi dans le sens de l'intégration. Les nations étaient invitées à "partager" leur souveraineté respective, c'est-à-dire à accepter de la voir entravée, sinon abolie.

Aujourd'hui quel contraste avec l'euphorie européiste du débat de 2005 ! Le nouveau Premier ministre, Dominique de Villepin, n'a plus à la bouche que le "patriotisme économique". Déjà, en juillet il prenait la défense de la société Danone menacée par une O.P.A. hostile de l'américain PepsiCo. Fin janvier de cette année, il apportait son soutien à la société franco-luxembourgeoise Arcelor sur laquelle le capitaliste indien Mittal voulait mettre la main. Peu de temps après, il montait au front pour s'opposer à la prise de contrôle de Suez par le groupe italien U.N.E.L. et provoquait la fusion de Suez avec Gaz de France. Entre temps, M. de Villepin faisait voter par le Parlement une loi permettant aux sociétés de contrer les O.P.A. hostiles (c'est-à-dire lancées sans l'accord des dirigeants) par l'émission de bons de souscription d'actions délivrés aux actionnaires qui gonflerait le capital de la société visée et découragerait les prédateurs extérieurs ; un peu comme ces poissons munis de piques de l'Océan Indien qui se gonflent d'eau à l'approche des requins et les dissuadent de les attaquer...

Cette mise en défense des sociétés françaises contre les convoitises étrangères est dictée par les circonstances beaucoup plus que par des *a priori*. Sauf à consentir à ce que l'économie française, pour ses secteurs essentiels, passe en des mains étrangères, nos dirigeants sont contraints de réagir devant les entreprises d'un capitalisme qui ne connaît pas de frontières. Comme nous l'avons écrit ici, la mondialisation, c'est une loi de la jungle impitoyable dans laquelle les nations doivent se défendre en marquant leur territoire et en imposant des limites au capitalisme international.

La France n'est pas seule à professer le patriotisme économique. Au cours des dernières années plusieurs pays européens, Allemagne, Italie, Pologne sont intervenus pour protéger leurs activités économiques essentielles. Récemment, le Premier ministre espagnol Zapatero s'est opposé à une O.P.A. de l'électricien allemand E.ON sur la société espagnole INDESA, et le gouvernement italien soutient les projets d'E.N.E.L. sur Suez en se plaignant auprès de la Commission de Bruxelles des obstacles qu'y mettent les autorités françaises.

## La Commission se lamente

La vague de patriotisme économique est évidemment mal vue à Bruxelles. L'ancien commissaire européen à la Concurrence, Mario Monti, confie au *Figaro* (4-5/3/06) ses craintes d'une « régression » : « Le marché unique peut être remis en cause ! ». Les intérêts na-

PAR  
PIERRE PUJO

tionaux passent avant "l'esprit européen", lequel voudrait que les capitalistes puissent se faire la guerre sans contrainte autre que la surveillance et le contrôle de la Commission pour éviter la formation de positions dominantes.

Face au projet de fusion entre Suez et Gaz de France, la Commission a demandé un rapport au gouvernement français. Elle s'inquiète de savoir s'il n'y a pas eu entrave à la concurrence en empêchant la prise de contrôle de Suez par E.N.E.L. avec le concours d'une autre société - française - Veolia.

De son côté, Charlie McCreevy, commissaire européen au Marché intérieur, menace la France d'une procédure d'infraction à propos du décret récent pris par le gouvernement visant à protéger onze secteurs qualifiés de stratégiques contre des O.P.A. hostiles. Il s'agit notamment d'entreprises participant à des recherches pour la défense nationale. Dans un courrier adressé au gouvernement fin janvier, le commissaire perçoit des « aspects discriminatoires » et « protectionnistes ». M. de Villepin semble faire la sourde oreille. Cette affaire souligne combien la France a perdu sa liberté de défendre ses intérêts nationaux face à une Commission qui entend mettre les États-nations à ses ordres.

## La contradiction de la gauche

Un récent sondage de la S.O.F.R.E.S. indique que 69 % des Français approuvent les mesures anti-O.P.A. et le patriotisme économique. Ils redoutent évidemment l'intrusion d'étrangers dans notre vie économique et ses effets négatifs sur l'emploi. Cette réaction est saine et justifiée.

Les libéraux - qui sont minoritaires en France - s'en inquiètent et continuent à réclamer l'ouverture la plus large aux capitaux étrangers. Ils sont indifférents à la nationalité des entreprises et ne voient aucun inconvénient à la prise de contrôle par des capitalistes étrangers de sociétés françaises, l'essentiel étant pour eux de former de grands groupes industriels performants. Ils n'ont rien tant en horreur que le "nationalisme économique".

Pourquoi cependant le nationalisme économique signifierait-il le repli d'un pays sur lui-même ? Il doit conduire à fortifier les entreprises françaises en vue de leur permettre d'affronter

avec succès la compétition internationale, cela justifie la volonté de M. de Villepin de créer des "champions nationaux" dans les secteurs "sensibles". Encore faut-il que les sociétés françaises soient assez fortement constituées pour faire échec aux prédateurs étrangers.

La liberté des échanges financiers et commerciaux internationaux peut être un facteur de prospérité accrue si les termes en sont équilibrés, sinon elle conduit à l'asservissement de certains pays à d'autres. Les multinationales à qui la mondialisation laisse le champ libre ne sont pas vraiment indépendantes. Elles ont chacune des liens avec un État déterminé dont elles servent les intérêts.

La gauche et la plupart des confédérations syndicales sont prises dans une contradiction. D'une part, elles appellent de leurs vœux l'ouverture des frontières, rêvent à une "Europe sociale" synonyme de progrès dans la condition des salariés. D'autre part, elles veillent jalousement au "modèle social" français auquel il serait interdit de toucher et elles comptent sur l'État pour le conserver intact. Mais le développement des échanges internationaux rend cette position intenable.

## Consolider les sociétés

L'État doit, bien entendu, se réserver la possibilité d'intervenir dans les domaines économique et financier et veiller à ne pas laisser des intérêts étrangers prendre le contrôle de secteurs stratégiques. Mais il est indispensable aussi de consolider les structures de nos sociétés afin qu'elles soient moins vulnérables aux rapines extérieures.

Pour cela, il convient de développer les fonds de pension à l'usage de ceux qui dans le monde anglo-saxon gèrent des sommes considérables et font souvent la loi sur les marchés financiers.

M. de Villepin a annoncé son intention de développer l'actionnariat salarié en encourageant les entreprises - par des exonérations fiscales - à distribuer des actions gratuites. *Le Figaro* en énumère les avantages : « offrir plus de pouvoir d'achat » aux salariés, « répondre aux critiques sur le partage des bénéfices des entreprises », « récompenser ceux qui travaillent le plus (via la conversion des "comptes-épargne temps" en actions), « renforcer le capitalisme français en constituant un socle d'actionnaires salariés censés être plus stable et permettant de mieux lutter contre les O.P.A. ». Nous verrons ce que sera le projet de loi qui doit être déposé cette semaine. Nous en approuvons d'autant plus le principe qu'il correspond aux idées que l'Action française et les catholiques sociaux défendent depuis toujours. Les relations entre les salariés et le capitalisme ont été trop longtemps placées sous le signe de la lutte des classes. Face aux menaces extérieures, il est temps de faire coopérer les différents agents des entreprises pour assurer leur indépendance et leur prospérité.

## IRREPLAÇABLE

■ En nous adressant un don pour alimenter notre souscription, un de nos amis souligne qu'il veut ainsi aider un « journal irremplaçable ». Il est vrai que *L'Action Française 2000* est irremplaçable au sein de la presse française :

- IRREPLAÇABLE par ses analyses des événements appuyées sur la seule observation des faits ;  
- IRREPLAÇABLE par sa ligne politique inspirée non par des humeurs ou une idéologie, mais par le souci du seul intérêt national ;  
- IRREPLAÇABLE par sa critique des institutions républicaines et sa démonstration toujours renouvelée de la nécessité pour la France d'un retour à la Monarchie ;  
- IRREPLAÇABLE parce qu'il est le lien naturel entre tous ceux qui se rattachent à l'école d'Action française et veulent participer à ses activités.

*L'Action Française 2000* doit avoir les moyens de vivre. Pour cela, il lui faut de nouveaux abonnés. Il faut aussi que la souscription lui apporte un complément de ressources indispensable, cette année une somme de **55.000 euros**. Merci d'avance.

P.P.

N.B. - Prière d'adresser les versements à M<sup>me</sup> Geneviève Castelluccio, L.A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

## LISTE N° 2

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Joseph Lajudie, 20 ; Georges Delva, 25 ; Roger Beauculat, 50 ; François Favre (3 mois), 50.

Légion des "Mille" : anonyme 152,45 ; Michel Currat, 150 ; G<sup>al</sup> Paul Millet, 200.

René Boucault, 24,25 ; C<sup>ol</sup> Alain Faure, 25 ; Bernard Phillips, 60 ; M<sup>me</sup> Yvonne Dakin, 50 ; M<sup>me</sup> Hubert Savelli, 25 ; Paul Gonnet, 50 ; M<sup>me</sup> Marie-Magdeleine Godefroy, 100 ; Philippe Naderman, 100 ; anonyme, 100 ; Monastère Saint-Clair et Maurin, 100 ; M<sup>me</sup> Jacqueline Gancel, 100 ; M<sup>me</sup> Capet-Sellenet, 50 ; G<sup>érald</sup> Wailliez, 20 ; René Boucault, 24,25.

Total de cette liste : 1 483,57 €

Listes précédentes : 8 100,17 €

Total : 9 583,74 €

Total en francs : 62 865,21 F

Le bulletin *La Voix des Français* exhume dans son numéro de février 2006 un article de Charles Maurras de juillet 1926. Le maître de l'Action française y exprimait sa méfiance à l'égard de la Mosquée de Paris qui venait d'être inaugurée. Il y écrivait notamment : « Cette mosquée en plein Paris ne me dit rien de bon [...] S'il y a un réveil de l'islam, et je ne crois pas que l'on en puisse douter, un trophée de la foi coranique sur cette colline Sainte-Geneviève où tous les plus grands docteurs de la chrétienté enseignèrent contre l'islam représente

## MAURRAS ET LA MOSQUÉE DE PARIS

plus qu'une offense à notre passé : une menace pour notre avenir. »

Quatre-vingts ans plus tard, les faits montrent que les craintes de Maurras - justifiées en elles-mêmes - étaient vaines. La Mosquée de Paris construite en reconnaissance pour les trente mille musulmans morts pour la France durant la guerre 1914-18, et inaugurée par le maréchal Lyautey, est aujourd'hui un facteur de pondération au sein de l'islam de France. Son recteur, Dalil Boubakeur, de-

venu le président du Conseil français du culte musulman, maintient les musulmans dans la fidélité à la France et manifeste sa méfiance à l'égard des fondamentalistes représentant d'un islamisme fanatique. Si le nombre des musulmans a considérablement grossi en France depuis quatre-vingts ans, ce n'est pas dû au prosélytisme de la Mosquée de Paris qui entretient les meilleures relations avec les représentants des autres religions, notamment ceux de l'Église catholique.

Certains suggèrent que tous les musulmans sont nos adversaires et n'ont qu'une pensée, préparer le djihad contre les chrétiens. C'est là oublier que beaucoup de fidèles de l'islam se conduisent en bons citoyens français. Depuis 1926, les circonstances ont changé, la mosquée de Paris n'est plus une menace mais joue un rôle social bénéfique. Maurras aujourd'hui en tiendrait compte. Le danger ne vient pas de la Mosquée de Paris mais des islamistes radicaux. Ne nous trompons pas d'adversaires.

P.P.

# LA CRISE DES BANLIEUES

## Les immigrés parlent.. (3)

Ce dernier et troisième volet de l'enquête porte sur la troisième génération impliquée directement dans les émeutes des banlieues. De cette enquête donnant la parole à 50 adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans, il ressort que :

- 86 % approuvent les émeutes,
- 72 % justifient l'utilisation de la violence,
- 93% prétendent être victimes de la discrimination,
- 66% rejettent la discrimination positive.

Les immigrés de la troisième génération disent refuser dans leur écrasante majorité de s'identifier à la société française qu'ils ont tendance à confondre avec le régime et ses institutions. Au cours de l'entretien, nombreux sont ceux qui ont adopté une attitude négative. Celle-ci est le fait beaucoup plus des garçons que des filles. Presque tous n'ont pas fait montre d'appréhension pour la France, sa culture, son histoire... En cela, ils sont différents de leur aînés et leur parents restés acquis à l'idée de la grandeur de la France.

Évoquant le sacrifice consenti par les leurs mais non récompensé par la société, ils en viennent à justifier les émeutes et à se conforter dans leurs positions radicales. Cette enquête révèle l'ampleur du malaise social. Celui-ci s'explique entre autres par une multitude de causes. Ni les écoles, ni les enseignants, ni le ministère de l'Éducation, ni les médias...ne leur enseignaient la fierté nationale et l'amour de la patrie. Compte tenu de cet état d'esprit, nous avons sélectionné quatre entretiens illustrant très bien cette hostilité.

**Premier entretien. K., âgé de 25 ans. Une scolarité arrêtée très tôt. Chômeur sans qualification ni formation. Menant une vie en marge de la société. Père d'un enfant dont il n'est pas en mesure d'assumer l'éducation et les soins, étant lui-même pris en charge par ses parents. Ce cas n'est pas unique. Il est largement représentatif des jeunes de la cité. Ils sont légion ceux qui pensent et agissent comme lui.**

■ La flambée de violences qu'ont connue à l'automne dernier les banlieues françaises n'a pas été une crise passagère. Ses causes venaient de loin, et le feu aujourd'hui couve sous la cendre.

Notre collaborateur Ahmed Rachid Chekroun, Marocain de naissance et Français de cœur, a enquêté dans les milieux immigrés pour essayer de comprendre la signification de l'évé-

nement et éclairer le comportement des jeunes campés dans nos banlieues et rejetant l'intégration dans la société française. Il a présenté dans nos précédents numéros (A.F. 2000, 16 février et 2 mars) le résultat de son enquête auprès de la première et la deuxième génération d'immigrés. Il part aujourd'hui à la rencontre de la troisième génération.

A.F.

**Ahmed RACHID-CHEKROUN. – Que pensez vous des émeutes ?**

**K.** – C'est le minimum qu'on puisse faire. On n'a rien à perdre. Ce n'est rien par rapport à la force brutale de la colonisation.

**A.R.C. – Approuvez vous la violence ?**

**K.** – On parle de la violence des jeunes mais jamais de celle des policiers, de la justice et des politiques.

**A.R.C. – Quelle est la motivation des jeunes ?**

**K.** – On nous prend pour moins que rien. Aucun respect, aucune considération pour nous et nos familles. Notre crime c'est d'être ce que nous sommes.

**A.R.C. – Que pensez vous de la discrimination positive ?**

**K.** – Je suis contre. Encore une discrimination. On veut nous prendre pour des incapables et des assistés.

**A.R.C. – Vous êtes vraiment pessimiste ?**

**K.** – Il y a de quoi. Nous devons nous préparer à des jours encore plus difficiles.

*La réaction de K exprime un point de vue largement représentatif de l'état d'esprit de nombre de jeunes des cités. Beaucoup sont persuadés dans leur tête qu'ils n'ont pas de place dans la société française. Ils donnent l'impression d'être assis entre deux chaises et balancés d'un extrême à l'autre. Ils représentent une jeunesse partie à la dérive et qui peut être une proie soit pour les intégristes soit pour les trafiquants.*

— par —  
**Ahmed RACHID CHEKROUN**

Deuxième entretien. C., 28 ans. Franco-algérien. Animateur diplômé embauché par une collectivité locale. Compétent et dévoué. Travaillant dans un quartier difficile. Il représente une minorité de jeunes diplômés amis acceptant des emplois non qualifiés rien que pour s'en sortir.



Voiture incendiée en novembre 2005

Comme tous les jeunes qui se retrouvent dans la même situation que lui, il veut bien faire preuve de bonne volonté mais il ne veut pas être confiné dans l'animation socioculturelle alors qu'il a des capacités pour autre chose.

**A.R.C. – Que pensez vous des émeutes des banlieues ?**

**C.** – Je vous donne une réponse indirecte. Mettez-vous à la place d'un jeune sans formation et dont

les frères et sœurs n'ont pas réussi malgré leurs compétences. Prenez mon cas. J'ai choisi l'animation parce que je ne peux accéder aux emplois mieux rémunérés. J'ai fait des études de droit pour travailler dans un service juridique. N'ayant pas trouvé l'emploi recherché, je me suis rabattu sur l'animation.

**A.R.C. – Approuvez-vous la violence ?**

**C.** – Je n'ai pas d'opinion. Les jeunes disent que la violence s'est retournée sur ceux qui l'exercent. Ils disent vouloir combattre la société par les mêmes armes.

**A.R.C. – Approuvez vous la discrimination positive ?**

**C.** – Pourquoi pas ? Le retard est tel que s'il faut en passer par là, je suis d'accord.

*C. représente cette masse de jeunes diplômés, compétents mais qui ne sont pas en mesure de mettre en pratique dans un cadre professionnel adéquat les connaissances acquises. Frustrés et désabusés, ils en veulent aux gouvernants de droite comme de gauche.*

**Troisième entretien. J., âgé de 32 ans célibataire. Études brillantes. Représente cette minorité de jeunes qui a réussi à faire des études supérieures. Mais, faute de débouchés professionnels sur le territoire national, ils préfèrent s'exiler une partie de l'année... On en retrouve certains aux États-Unis et en Angleterre (comme beaucoup de jeunes Français de souche)...**

**A.R.C. – Que pensez-vous des émeutes des banlieues ?**

**J.** – C'est très complexe. J'ai entendu dire tout et son contraire. Il n'en demeure pas moins que les jeunes sont dans une impasse. L'école est en crise. Le chômage des jeunes est endémique.

**A.R.C. – Approuvez-vous la violence ?**

**J.** – Je suis contre. Mais demander aux jeunes de ne pas être violents alors qu'ils sont livrés à eux mêmes est une gageure.

**A.R.C. – Pourquoi êtes-vous parti à l'étranger ?**

**J.** – Dans la situation actuelle, il est difficile voire impossible de trouver un emploi valorisant pour un jeune issu de l'immigration. En Amérique où je vis huit mois sur douze, je suis jugé sur mes compétences et non sur mes origines. En France, j'avais un emploi sans perspective.

Quatrième entretien. N., 18 ans. Lycéen préparant le bac. Famille nombreuse. Franco-marocain. Représente cette masse de jeunes étudiants sans perspectives claires.

**A.R.C. – Que pensez vous des émeutes des banlieues ?**

**N.** – Les jeunes se défendent comme ils peuvent. C'est normal et logique.

**A.R.C. – Approuvez la violence ?**

**N.** – Je n'aime pas la violence mais comment faire face au racisme latent ou déclaré ?

**A.R.C. – Quelles sont les motivations des jeunes ?**

**N.** – Je suis tenté de parler de l'apartheid social déguisé en démocratie. Les Français issus de l'immigration sont des laissés pour compte.

**A.R.C. – Que pensez vous de la discrimination positive ?**

**N.** – Je suis contre. Il faut rétablir l'Etat de droit et faire jouer la solidarité nationale. Croire qu'on peut régler le problème par la discrimination positive est une illusion.

**A.R.C. – À quoi vous intéressez-vous en dehors de votre travail ?**

**N.** – J'ai monté un groupe de musique avec mes frères. Cette expérience est intéressante. C'est une passion.

**A.R.C. – D'après vous, pourquoi cet engouement des jeunes pour le rap, une musique violente, insultante... ?**

**N.** – Pour la majorité, c'est le seul moyen d'exorciser le mal. C'est aussi pour résister et crier leur détresse et leur désarroi. C'est tellement vrai que les seuls qui peuvent exercer une influence sur les jeunes ce sont les chanteurs de cette musique.

**A.R.C. – Comment expliquer cette influence qu'ils ont sur les jeunes ?**

**N.** – Il ne faut pas s'attarder sur les mots. Ils parlent dans leur chansons de casser, démolir, brûler, en découdre... Ce n'est qu'un paradoxe. Derrière les mots, il y a l'appel au secours...

**CONCLUSION. – Parmi les causes de cette flambée de violence latente ou déclarée il y a :**

– des rendez-vous manqués entre le pouvoir socialiste des années 1981 et les immigrés de la deuxième génération. Ceci a laissé des traces indélébiles et regrettables sur le comportement de la troisième génération.

– une politique à courte vue pratiquée par la gauche et la droite consistant à acheter la paix sociale par la distribution de subventions au profit des groupes de pression.

– un enseignement idéologique ne se souciant pas de l'héritage culturel et historique de la France.

*Cependant il y a une note optimiste : la fierté nationale sportive est un sentiment vivace répandu chez la majorité de jeunes. Ils s'identifient volontiers à la France à travers les sportifs issus de l'immigration dans toutes les disciplines : foot, basket, boxe, athlétisme...*

### DANS NOTRE COURRIER

#### Immigration

Félicitations pour votre excellent travail et tous mes encouragements pour la suite. Néanmoins je souhaiterais porter à votre attention certaines critiques. Les positions développées par Ahmed Rachid-Chekroun ne sont pas claires à l'égard de l'islam et de l'invasion, colonisation, substitution de population à laquelle nous devons faire face. Il faudrait que les musulmans restent musulmans mais deviennent français ! [...] Auriez-vous laissé un communiste dans les années cinquante exprimer ses états d'âme sur la dictature du prolétariat ? Je ne le pense pas, alors faites de même avec cet ennemi-là également !

Emmanuel MUGER (Eure)

**Il y a un grand nombre de musulmans français. Nous ne pouvons les rejeter de la communauté nationale et les considérer comme des "ennemis". Ce n'est pas le cas, évidemment, des fondamentalistes**

qui participent au terrorisme international. Nous ne donnerions pas la parole à l'un de leurs représentants.

#### Autre réaction

Il est reconnu que notre pays traverse une période de médiocrité que les récents troubles de banlieue ont illustrée. La lecture de *L'Action Française* contribue heureusement à maintenir la confiance en notre patrie.

J'ai tout particulièrement apprécié les excellents articles signés par Ahmed Rachid-Chekroun qui lui font honneur grâce à la qualité positive exemplaire de ses analyses sur notre plan national. Je l'en ai félicité en lui faisant parvenir mon article de fond *France et Évolution du monde* (paru dans la *Revue de Défense nationale*)

Colonel Alain FAURE-DUFOURMANTELLE  
Spécialiste de géopolitique, lauréat de l'Académie des Sciences morales et politiques (Versailles)

## LA MORT DE MILOSEVIC

# La honte de l'Occident

Que l'ancien président yougoslave, Slobodan Milosevic ait été ou non empoisonné, sa mort subite en prison est une honte pour l'Occident. Son procès durait depuis quatre ans devant le Tribunal pénal international de La Haye constitué par les Nations unies pour juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis dans l'ex-Yougoslavie. C'est la justice des vainqueurs que l'on voulait infliger à Milosevic, autrement dit une parodie de justice.



Slobodan Milosevic (1941-2006)

Les occidentaux avaient fait de Milosevic le principal coupable des malheurs de la Yougoslavie, mais ils n'ont abouti eux-mêmes qu'à y créer un formidable gâchis, et le moralisme dont ils se réclament n'est que le masque des intérêts de certains États. Plus grave que les crimes jugés à La Haye a été leur action pour favoriser l'éclatement de la Yougoslavie, sans assurer la protection des Serbes là où ils étaient minoritaires.

Slobodan Milosevic est vilipendé *post mortem* par les médias appliqués à donner bonne conscience aux occidentaux en désignant un bouc émissaire.

L'ancien président yougoslave n'a fait cependant que lutter pour le maintien de l'unité de son pays. Ce n'était pas là du « **nationalisme exacerbé** » comme on a pu

par **Pierre PUJO**

le lire ces jours-ci dans la presse. Comme il est faux

de lui reprocher d'avoir pratiqué une « **purification ethnique** » qui s'est plutôt exercée contre les Serbes, comme en Krajina.

Quant au Kosovo, peut-on reprocher à Milosevic d'avoir combattu la rébellion albanaise dans une province historique de la Serbie ? Imaginons le gouvernement français aux prises avec une insurrection d'Algériens en Provence. Lui reprocherait-on de vouloir la mater ? Pour avoir défendu le Kosovo, la Serbie dirigée par Milosevic a subi trois mois de bombardements aériens en 1999.....

### Fermez le T.P.I. !

Placé à la tête d'un État communiste Slobodan Milosevic est devenu du fait des circonstances le défenseur de la nation serbe. En 2004, il avait prononcé à La Haye un réquisitoire percutant contre les assassins de la Yougoslavie, l'Allemagne en tête, et les agressions dont les Serbes ont été les victimes (cf. notre analyse dans *L'Action Française 2000* du 17 mars 2005). Si le procès avait continué, il aurait fallu l'acquitter, tellement les poursuites judiciaires apparaissaient incongrues.

Un jour, l'Histoire rendra justice à Slobodan Milosevic aujourd'hui accablé par les véritables criminels de guerre qui tentent de faire oublier leurs responsabilités en entretenant les mensonges sur lesquels ils ont fondé leur politique désastreuse.

Milosevic est le quatrième détenu du T.P.I. qui meurt à La Haye. Cela suffit. Ce tribunal sans légitimité ne peut que contribuer à envenimer les relations de l'Europe occidentale avec les Balkans. Fermez-le !

## IRAN

# Va-t-on vers une confrontation ?

Après l'échec de trois années de négociations, le conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique a renvoyé le dossier nucléaire iranien devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies. Plusieurs constatations s'imposent.

**Un défi que l'Occident doit relever, non par une inconcevable guerre des religions et des civilisations, mais par une véritable politique de fermeté éclairée.**

La république islamique d'Iran, en refusant les contrôles imposés par le traité de non-prolifération que ce pays a signé – à l'inverse de l'Inde, du Pakistan et d'Israël –, se met dans une situation d'illégalité internationale. Elle avoue indirectement que les soupçons portés à son égard ne sont pas sans fondement.

La politique angélique – et malheureusement dictée en partie par des raisons commerciales – de la "troïka" européenne dans cette affaire n'a eu qu'une seule et unique conséquence : faire gagner trois précieuses années au régime de Téhéran.

Dans les jours qui viennent le Conseil de sécurité va se saisir officiellement de l'affaire. Selon sa procédure habituelle, il adressera une mise en garde – ou un ultimatum – d'une durée d'un mois à Téhéran pour qu'il se mette en conformité avec le traité de non-prolifération.

Le discours de plus en plus belliqueux des dirigeants de Téhéran, toutes tendances confondues, laisse prévoir un refus de leur part de se soumettre. Ils préparent déjà l'opinion à cette éven-

par **Pascal NARI**

tualité et prennent des mesures de précaution pour faire face à la crise qui s'annonce.

Il faudra, dès lors, envisager des sanctions, voire des mesures répressives contre l'Iran. Mais lesquelles ?

Heureusement, personne n'évoque plus une intervention militaire contre l'Iran : inimaginable et conduisant inévitablement à un fiasco pire que celui auquel les États-Unis font actuellement face en Irak.

Il semblerait que, pour le moment, une frappe "chirurgicale" ne soit pas non plus envisagée. Les installations nucléaires iraniennes sont disséminées dans les sous-sols de plusieurs grandes villes du



Site nucléaire en Iran

pays. Les dommages collatéraux pourraient ainsi être énormes et les frappes improductives. Le régime en profiterait certainement pour accentuer sa pression sur la population, laquelle par réaction patriotique, se montrera unanime contre les pays auteurs des frappes, les États-Unis et Israël.

Après maintes tractations diplomatiques on s'orientera probablement vers des sanctions politiques comme la restriction des échanges diplomatiques ou économiques, des mesures en général peu efficaces à court terme et

ne frappant que le petit peuple, déjà victime du régime, et non les privilégiés. Peu de choses en somme.

### L'épouvantail pétrolier

L'Iran brandit déjà l'arme du pétrole. Il réduira ses exportations et fera flamber les prix du pétrole. Une partie de la presse occidentale relaie, volontairement ou non, ces menaces en les grossissant. Certains dirigeants du régime ont même menacé de fermer le détroit d'Ormuz par où transite plus de la moitié du pétrole exporté par la région. Ces menaces sont sérieuses, mais à très court terme, et restent très limitées.

En réduisant ses exportations le régime de Téhéran se prive de sa principale source de revenu. L'arme est à double tranchant. Le chaos économique qui pourrait en résulter mettra le régime à genoux. D'autant plus que les réserves de devises du pays sont relativement limitées, 40 milliards de dollars, semble-t-il, moins de neuf mois de ses besoins.

L'Iran exporte du pétrole, *uniquement brut*, mais est aussi importateur de pétrole raffiné, plus de 40 % de ses besoins, soit presque cinq milliards de dollars par an. C'est une arme redoutable contre le régime de Téhéran qui prépare déjà un rationnement qui aura des effets désastreux pour l'économie et sur l'opinion. C'est probablement l'arme la plus redoutable qui existe contre les ayatollahs.

Par conséquent l'arme de pétrole est bien plus un épouvantail qu'un vrai moyen de pression. L'Iran pourrait en pâtir et être rapidement remplacé sur le marché notamment par l'Arabie Saoudite et quelques autres producteurs.

Une fermeture du détroit d'Ormuz serait également un *casus belli* qui provoquerait une intervention militaire à laquelle l'Iran ne peut guère faire face et le sait. Elle n'est d'ailleurs pas envisagée à Téhéran et on n'en parle que par pure démagogie.

En fin de compte, la confrontation sera politique et la véritable arme de l'Iran des ayatollahs n'est que la subversion : les shiites extrémistes de l'Irak menés par Moadat-el-Sadr, le Hézollah libanais, le Hamas en Palestine, les réseaux terroristes dormants dans certains pays occidentaux, autrement dit la menace islamiste, qui même sans cela est réelle et suffisamment dangereuse.

Voilà le défi que l'Occident devra relever, non par des gesticulations, ni des discours angéliques, encore moins par une inconcevable guerre des religions et de civilisations, mais par une véritable politique de fermeté éclairée. Les moyens, pacifiques en existent. Mais pas la volonté au moins pour le moment.

## JOURS SOMBRES EN PALESTINE

La victoire électorale des islamistes radicaux du Hamas en Palestine, sans même qu'ils aient formé un gouvernement, annonce des lendemains bien inquiétants.

Le parlement palestinien vient d'abroger un certain nombre de lois relativement modernisatrices votées auparavant. On annonce la possible application de la charia. Les chrétiens de Palestine cherchent de plus en plus à quitter leur terre. Qui s'en soucie sauf au Vatican ? On croit revenir dix ou quinze ans en arrière. Le Hamas refuse de reconnaître l'existence de l'État hébreu, conteste les accords d'Oslo, prône le recours à la violence, donc au terrorisme.

Ni la médiation de la Russie, ni les appels à la modération de la Turquie, ne semblent avoir eu d'influence sur les extrémistes palestiniens. Tel Aviv renforce, déjà, sa surveillance aux "frontières" avec l'entité palestinienne, commence à couper les vivres à l'autorité de Ramallah en diminuant le reversement des droits de douanes et diverses taxes perçus en sa faveur. Washington a suspendu son aide en attendant la renonciation officielle du Hamas à

la violence ainsi que la reconnaissance de l'État d'Israël. L'Europe, principal pourvoyeur de fonds des "territoires", hésite. Ainsi, avant même que le gouvernement "démocratiquement" élu du Hamas soit mis en place, la famine et la pénurie, donc une misère encore plus effroyable, menacent les malheureux palestiniens.

Les ayatollahs de Téhéran et les sheikhs salafistes d'Arabie Saoudite ont promis de remplacer l'aide internationale par des versements équivalents. Le "territoire" sera ainsi transformé en une base de terrorisme islamiste complètement pris en main par les éléments les plus radicaux du monde musulman et menacera la stabilité des pays arabes.

### Scénario catastrophe

Ce jeu islamiste radical ne peut que favoriser les tendances extrémistes en Israël. Le parti du Premier ministre Olmert, "Kadima", favori des élections législatives du 28 mars en

Israël, propose un partage unilatéral de la Palestine pour garantir la sécurité de l'État hébreu. Mais les territoires que l'on laisserait aux Palestiniens ne semblent pas devoir constituer un État viable. Puisque ces derniers refusent de négocier avec Tel Aviv et la communauté internationale, ils seront réduits à se voir imposer une "solution" qui compliquera encore davantage leur vie.

La seule issue raisonnable de cette crise ne peut être que la création d'un État palestinien indépendant, viable, responsable et pacifique. Le Hamas fait pour le moment tout pour en écarter la probabilité, voire la possibilité, au bénéfice d'un radicalisme violent et voué à l'échec.

On est étonné de l'immobilisme de la communauté internationale, de l'Europe en particulier, devant ce scénario catastrophique qui se dessine à brève échéance. La France pourrait jouer un rôle déterminant et bienfaisant dans cette région. Mais l'Europe lui en laisse-t-elle la possibilité ?

P.N.

LÉGISLATIVES ITALIENNES DES 9 ET 10 AVRIL

# Le jeu débridé des partis

Qui, de Silvio Berlusconi ou de Romano Prodi, ratera la mise aux élections législatives des 9 et 10 avril ? Les paris restent ouverts, mais à 69 ans le fédérateur de la droite italienne joue une partie difficile.

Encore faudrait-il qu'une majorité nette et stable se dégage des urnes. Rien n'est moins sûr. En effet, l'automne dernier, la majorité parlementaire a rétabli le scrutin proportionnel, censé favoriser la droite mais source potentielle d'instabilité politique, comme l'Italie en a fait la néfaste expérience de 1946 jusqu'au début des années 90, quand s'effondrèrent la Démocratie chrétienne et son faire-valoir communiste.

La législature qui vient de s'achever aura d'ailleurs été la première, depuis l'instauration de la république, à parvenir à son terme naturel ; une performance qui n'est peut-être pas près de se reproduire.

## À hue et à dia

Dans cette optique, et anticipant en quelque sorte un retour aux pratiques d'antan, les deux grandes coalitions, la Maison des libertés (droite) et l'Union de la gauche, font feu de tout bois pour élargir leur base électorale.

Forza Italia, le parti de centre droit fondé en 1994 par Berlusconi, constitue l'entité dominante de la Maison des libertés, ses principaux partenaires étant l'Alliance nationale (issue du M.S.I. néofasciste, mais ayant renié l'héritage mussolinien), la Ligue du Nord (fédéraliste, voire séparatiste), enfin l'U.D.C., centriste et démocrate-chrétienne. Ce genre d'attelage tire parfois à hue et à dia. Mais, grâce à l'ha-

bileté de Berlusconi, il aura tant bien que mal tenu la route durant ces cinq dernières années. Contrairement à la tentative de 1994 : la coalition avait imploré au bout de quelques mois à cause de la soudaine défection de la Ligue du Nord, les exigences de son chef Umberto Bossi n'ayant pu être satisfaites.

## La chasse aux alliances

Victime d'ennuis de santé, Umberto Bossi se voit contraint depuis deux ans de se tenir éloigné de la scène politique. La Lega n'en demeure pas moins un allié imprévisible. En témoigne une récente péripétie : "dauphin" présumé de Bossi, le ministre chargé des réformes Roberto Calderoli a dû démissionner de son poste après avoir paradé à la télévision avec un maillot sur lequel était imprimée une des caricatures danoises jugées insultantes pour Mahomet.

Or, Roberto Calderoli était alors engagé dans des tractations électorales d'un genre inédit. Voulant faire oublier ses prises de position violemment anti-Mezzogiorno, la Ligue du Nord a passé des accords tactiques avec le Mouvement sicilien pour l'autonomie, ainsi qu'avec une kyrielle d'organisations du Sud comme l'Union fédéraliste méridionale ou le Movimento neoborbonico (les néobourboniens nostalgiques du Royaume des Deux-Siciles). Ce faisant, la Lega affirme privilégier désormais la dévolution des pouvoirs aux régions, pour autant que soit approuvée par référendum la réforme de la Constitution ; l'accent devrait également être mis sur la défense des traditions et du christianisme.

par  
**Guy C. MENUSIER**

Les amis d'Umberto Bossi ne sont pas les seuls à se livrer à cette *caccia alle alleanze* (chasse aux alliances). Silvio Berlusconi a fait sensation en pactisant avec Alessandra Mussolini et son petit parti Alternativa sociale, qui avait obtenu 1,2 % des voix aux élections européennes de 2005. C'est peu mais non négligeable dans un scrutin de liste.



Silvio Berlusconi en campagne électorale

## Retour des néofascistes

Aujourd'hui député au parlement européen, la petite-fille du Duce a fondé l'Alternative sociale (A.S.) il y a deux ans, après avoir rompu avec l'Alliance nationale que dirige Gianfranco Fini, vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Elle lui reproche d'avoir trahi l'héritage mussolinien en qualifiant le fascisme de « **mal absolu** ».

Dans son programme, l'A.S. prône le refus de l'élargissement

de l'Union européenne à la Turquie, le rejet du mandat d'arrêt européen, l'abrogation des lois permettant l'avortement, des mesures en faveur de la famille et des femmes en difficulté. Le parti néofasciste se distingue en outre par un antiaméricanisme *a priori* peu compatible avec la ligne pro-Bush de Berlusconi.

Mais, pour l'heure, les programmes politiques comptent moins que les stratagèmes électoraux. En s'alliant de façon spectaculaire avec Alessandra Mussolini, qui figurera sur une

déjà en président de la Chambre des députés. S'y ajoutent quelques groupes de la gauche extrême, essentiellement des trotskistes.

D'Alema, qui jouit de solides appuis au sein de la RAI, la télévision publique, pourrait bien damer le pion à Prodi en cas de succès de l'Union. Mais si jamais le résultat est serré, d'innombrables recompositions verront sans doute le jour. Déjà, certains analystes tablent sur les petites formations centristes pour rassembler autour d'elles une coalition de modérés. Ce qu'Alain Minc appellerait un « **cercle de la raison** », métaphore vicieuse du compromis permanent et de l'immobilisme.

On n'en est pas là. Mais autant dire que les actuelles querelles programmatiques portent peu à conséquence. Les Italiens ne sont pas dupes de l'inflation de promesses. « **Un carnaval de populisme** », a résumé le patron des patrons Luca Cordero di Montezemolo.

Seul le "nationalisme économique" a momentanément distrait de ce dévergondage démocratique, quand gauche et droite, unies dans une même colère, ont vitupéré le rôle du gouvernement français dans l'affaire Suez-GDF-Enel.

## Enjeux sociétaux

Sans sous-estimer certains sujets sensibles comme la réalisation du TGV Lyon-Turin, projet qui hérisse les Verts, ou le calendrier du rapatriement des militaires italiens envoyés en Irak, il semble bien que le résultat des législatives déploiera ses effets les plus sensibles dans le domaine sociétal. Ainsi, la gauche souhaite "laïciser" l'État, notamment en restreignant le financement des écoles catholiques ; elle envisage également d'autoriser le mariage homosexuel, de libéraliser l'avortement (malgré les réticences de Prodi) et de légaliser la consommation de cannabis.

Le programme en vingt points de Berlusconi se réfère au contraire explicitement à la tradition, à la famille et aux "racines judéo-chrétiennes" de l'Italie. C'est plus qu'il n'en faut pour mobiliser contre il Cavaliere et sa coalition quelques figures marquantes de l'intelligentsia socialo-libérale : essais, libelles, émissions satiriques et bientôt, la semaine prochaine, un film de Nanni Moretti, *Le Caïman*, autant de charges féroces qui laisseront des traces.

La droite, elle, n'a pas trouvé son D'Annunzio. L'idée en paraît même incongrue, tellement la démocratie a corrompu l'esprit public et le goût.

## Espoirs centristes

À gauche, la situation se présente différemment, mais les embrouilles et arrière-pensées ne manquent pas. Chef désigné de l'Union de la gauche, Romano Prodi, ancien président de la Commission européenne, ne dispose d'aucun appareil politique en propre. Démocrate-chrétien, il paraît ultra-minoritaire dans l'alliance qu'il mène aux élections, la force principale de cette coalition étant constituée par les Démocrates de gauche (D.S., ex-communistes) dirigés par Massimo D'Alema, qui fut président du Conseil de 1998 à 2000.

Les autres formations parlementaires de l'Union sont la Marguerite (centre gauche), les Verts, le Parti des communistes italiens (P.D.C.I.) et le parti de la Refondation communiste, dont le chef, Fausto Bertinotti, se voit

## LE CHOIX DU PRINCE

■ Sa prise de position ne pèsera sans doute pas d'un poids considérable dans le choix des électeurs ; elle n'en a pas moins troublé le landerneau politique. Se départant de la réserve qu'il s'impose habituellement en la matière, le prince Victor-Emmanuel de Savoie, chef de la famille royale, a apporté publiquement son soutien à Silvio Berlusconi. Non sans déconcerter l'Alleanza Monarchica, qui présente ses propres listes (quatre pour le Sénat) sous le label Stella e Corona (Étoile et Couronne), mais aussi le prince de Venise, Emmanuel-



Victor-Emmanuel de Savoie

moi et mon fils, Emmanuel-Philibert, avons pu faire notre retour en Italie. »

Cette déclaration doit donc être comprise d'abord comme un témoignage de reconnaissance. C'est en effet grâce à l'engagement de Silvio Berlusconi, mais aussi de Gianfranco Fini, que le parlement italien a voté à une large majorité, en juillet 2002, la loi révisant la Constitution de 1946 qui bannissait le chef de la Maison de Savoie et ses descendants mâles. Au préalable, Victor-Emmanuel avait promis de respecter les institutions républicaines. Une concession jugée

malheureuse par de nombreux monarchistes italiens, mais qui a permis de mettre fin à cinquante-six années d'exil et qui, sans préjuger de l'avenir, offre aujourd'hui à Victor-Emmanuel comme au prince de Venise la possibilité d'accéder de plain-pied à la vie publique de leur pays.

G. C. M.

Philibert, auquel on prête d'autres affinités politiques. Le choix opéré par Victor-Emmanuel n'est toutefois pas dépourvu de sens. Le prince s'en est expliqué au terme d'un entretien avec le président du Conseil. « Nous soutiendrons résolument la campagne de Silvio Berlusconi, a-t-il déclaré. C'est un homme que j'estime. Il est brillant, perspicace et bien préparé [...] C'est seulement grâce à sa ténacité et sa sensibilité que



## VOLONTÉ POLITIQUE

■ Le libéralisme, de plus en plus sauvage, s'illustre aujourd'hui dans les "délocalisations", mot barbare désignant une pratique qui permet aux groupes affairistes d'utiliser la main d'œuvre là elle est meilleur marché, en Chine, en Afrique ou ailleurs dans le tiers-monde où l'on fait travailler hommes, femmes, et enfants pour une bouchée de pain. Ainsi laisse-t-on les capitalistes augmenter leurs profits à la sueur du front de gens anonymes et peu exigeants tout en dépossédant les Français de leur propre travail.

Pire : on veut nous faire croire qu'il y a là une fatalité. On entend des économistes dire que les pertes d'emplois et d'activités

par  
**Michel FROMENTOUX**

dans la zone euro ne font que commencer, car l'écart de coût est devenu considérable entre nos vieilles nations et les pays dits "émergents" où l'abondance de main d'œuvre empêche une hausse des salaires. Situation normale aux yeux des modernes esclavagistes liés à "la fortune anonyme et vagabonde"...

Le député des Pyrénées-Atlantiques Jean Lassalle n'est pas de ceux qui se résignent : il a entrepris une grève de la faim pour empêcher la délocalisation d'une usine du groupe Toyot, qui emploie 150 salariés dans son département.

Le système va de plus en plus engendrer des drames ; on peut même parler déjà de drame national.

Ce dossier entend dépasser les simples lamentations. Toute notre histoire prouve que les Français savent imaginer et innover quand il s'agit de défendre l'indépendance nationale. Il est temps de renouer avec la sagesse royale qui inspirait, disait Maurras, « une politique extrêmement active, sagace et habile, mais qui tira toujours sa richesse de son sol et de son travail sans aller chercher des moyens de subsistance dans la rapine, le parasitisme et la destruction. Nous ne vivons ni de l'ennemi ni de l'étranger. »

Une fois de plus il faut le constater : la république est incapable de volonté politique.

# L'impasse d'une économie sans racines

par  
**Henri LETIGRE**

Insidieusement le libéralisme et son avatar socialiste ont entraîné l'économie dans un "nouvel âge" : l'économie sans racine. Le libre-échange, que défendaient les grands auteurs classiques, est aujourd'hui dépassé par la conjonction de trois phénomènes : politique – le renver-

**Au XXI<sup>e</sup> siècle, la "pensée inique" libéralo-socialiste développe une nouvelle conception : la mobilité absolue des moyens de production.**

sement de la souveraineté des nations –, économique – la "financiarisation" des activités productives – et technique – l'explosion des systèmes de communications et de transports. Cette focalisation d'événements, fortement recherchée par les défenseurs de la "pensée inique", se traduit par l'avènement d'une "économie étherée" (ou peut-être "éterrée", c'est-à-dire sans terre...) à l'heure où l'homme n'a jamais

Hechscher, Ohlin et le prix Nobel d'économie de 1970 Samuelson.

Ces derniers, à travers leur loi sur la spécialisation des économies en fonction de "la proportion des facteurs disponibles" insistaient sur l'importance de la combinaison des facteurs classiques de production que chaque nation se doit d'exploiter pour exporter : le travail, le capital (au sens économique du terme, c'est-à-dire : machines, outils, usines, etc.) et surtout... "la Terre".

## La souveraineté des multinationales

Au XXI<sup>e</sup> la "pensée inique" libéralo-socialiste développe une nouvelle conception : "la mobilité absolue des moyens de production". Pour imposer ce nouveau principe économique dominateur, trois processus parallèles ont été mis en œuvre au cours des dernières décennies.

Premier processus : éliminer les rigidités politiques. Pour "déblayer" le terrain économique il

La C.I.A. est à cet égard très active pour supprimer toute forme de droit souverain lorsque ses commanditaires considèrent qu'elles peuvent être gênantes pour leurs opérations de délocalisation. Construite sur la négation de l'existence de toute forme de légalité nationale, elle se joue des frontières, comme viennent

les meilleurs moyens pour assurer la félicité sur terre.

Depuis les premières expériences d'application de cette nouvelle doctrine au Chili et en Israël, à partir de 1973, les priorités économiques ne sont plus centrées sur cet objectif. Seuls les intérêts financiers doivent primer. Tout doit être construit pour



Jacques Chirac en compagnie du Premier ministre indien  
**Un président condamné à jouer les VRP**



Ouvrières chinoises au travail  
**La complémentarité économique disparaît**

autant eu besoin d'identité nationale depuis que le nihilisme ambiant a désenchanté le monde.

À l'origine, le libéralisme classique défendait le principe d'une économie monde. Ce système était construit sur la complémentarité. Chaque nation avait intérêt à se spécialiser dans une ou plusieurs branches précises pour exporter ses spécialités et importer les produits que le pays ne pouvait fabriquer, ses facteurs de production ayant été entièrement utilisés par sa branche d'excellence. Au XVIII<sup>e</sup> Adam Smith défendait donc le principe des "avantages absolus", au XIX<sup>e</sup> son disciple David Ricardo le compléta avec la théorie des "avantages relatifs" et au XX<sup>e</sup> trois économistes développèrent le "théorème HOS" qui porte les initiales de ces éminents professeurs

fallait préalablement supprimer les freins au libre-échange en renversant le principe de souveraineté nationale. Universellement et historiquement, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les États étaient les dépositaires de la souveraineté, les entreprises comme les citoyens subissaient leurs lois. Depuis la fin du siècle précédent, par la force ou par l'invention d'un "nouveau droit supra-national" la souveraineté est transmise progressivement aux multinationales. Les détenteurs des pouvoirs étatiques ne font qu'exercer une action de syndic de copropriété au profit des grands intérêts privés. Les récentes visites de Jacques Chirac en Asie ne sont que la énième confirmation de la transformation de la présidence de la République en agence commerciale.

de le confirmer les récentes révélations sur ses agissements dans le transport et l'incarcération des personnes soupçonnées d'être ses ennemis. Le 11 septembre ...1973 elle a donc renversé le président chilien Salvador Allende pour permettre au géant américain I.T.T de mieux exploiter "ses" mines de cuivre. En 2003 elle a monté un dossier mensonger sur les armes de destructions massives irakiennes pour permettre à Halliburton de mieux profiter des puits de pétroles mésopotamiens. En 2004 elle a installé un de ses anciens agents à la tête de la Commission Européenne pour mieux imposer les directives, qui favoriseront, au nom du droit supranational, la disparition des législations qui nuisent au libre échange des grandes firmes (petite précision sur les nouvelles règles étymologique du langage économique : l'expression "droit supra-national" n'utilise pas le terme "supra" pour ses liens avec le mot "supérieur" mais pour sa proximité avec "suppression" ... du droit national).

## Le primat de la finance

Le deuxième processus est, lui, purement économique. Toutes les conceptions économiques, jusqu'au triomphe des monétaristes lors de la remise du prix Nobel au fondateur de cette nouvelle école de pensée Milton Friedman en 1976, partaient d'une approche philosophique de cette science. L'économie était destinée à favoriser le bonheur du genre humain en recherchant

défendre la valeur de la monnaie, en commençant par les fondements de la Banque Centrale Européenne qui vient de relever une nouvelle fois ses taux d'intérêts bancaires pour s'assurer du strict respect de ses principes monétaristes. La finance a pris la place de la production. Les facteurs de production, en particulier les travailleurs, doivent être au service des résultats financiers et non l'inverse. Pour assurer le succès de ce nouveau principe la mobilité des facteurs se doit d'être absolue. Usines, machines, terres et travailleurs doivent pouvoir déménager là où les coûts de fabrication seront les plus faibles et les perspectives de marges bénéficiaires les plus fortes.

La complémentarité économique des origines classiques du libéralisme est balayée par le principe de délocalisation. L'attachement aux facteurs de production, à la terre, disparaît. Les productions agricoles peuvent même être produites hors sol. Les espèces animales (y compris l'espèce humaine) et végétales sont transplantées en fonction des calculs de rentabilité. La nouvelle carte des vins est très symbolique de ces "cépages français" qui au Chili et ailleurs viennent concurrencer nos plus grands crus après avoir été extraits de la Terre de France.

## Planétarisation

Mais ces deux processus n'auraient jamais été pleinement possibles sans la révolution technologique que les transports et les télécommunications ont connue au cours des der-



# Non au pessimisme Oui à l'imagination

nières décennies. Le "container" et le "World Wild Web" (le triple w d'internet) ont réduit la planète à la taille d'une simple province. Un porte-containers de plusieurs milliers de tonnes permet de relier Cherbourg à Boston en quatre jours. Un produit américain fabriqué le lundi aux U.S.A. peut être livré le samedi en Europe. Les liaisons aériennes marchandes sont encore plus véloces. Les avions sont vidés de leurs sièges passagers montés sur rails en fin de journée, pour mettre à bord des containers qui coulissent à la place des précédents habitacles. Aucun point de la planète n'est à moins de 24 heures de n'importe quel autre point géographique.

Le "triple w" a le mérite de la franchise de ses ambitions : ce nouveau monde (world) unique sera sauvage (wild), et son symbole l'araignée prendra dans sa toile (web) tous les consommateurs nécessaires pour faire fonctionner ce système de course perpétuelle à la surconsommation.

Ces révolutions technologiques sont utilisatrices de produits et de matières fondamentales, que les grandes firmes ne sauraient laisser aux mains de n'importe qui : le pétrole pour les transports et le cuivre pour le téléphone dont le Chili est toujours le premier producteur mondial. Vous comprendrez ainsi pourquoi l'interventionnisme américain ne se fait pas selon les lois du hasard. Vous comprendrez aussi pourquoi les campagnes des élections présidentielles "françaises", ne commencent plus à Lille ou à Avignon, comme un ringard qui confond encore la souris et le mulot, les avaient engagées, mais au ...Chili !

## Avance masquée

Pour avancer dans cette mondialisation, ses promoteurs français préfèrent agir masqués. Au lieu de rechercher la traduction du vocabulaire anglo-saxon il préfèrent comme avec "www" donner une note d'exotisme à ces anglicismes qui nous envahissent pour ne pas révéler leurs significations. Un mot échappe pourtant à cette règle : "délocalisation". La raison en est simple. Le terme anglo-saxon "outsourcing" est trop révélateur des ambitions que révèle cette nouvelle ère économique : "implanter la source ailleurs" ! Il ne s'agit plus de sous-traiter quelques composants dans une usine étrangère mais d'aller jusqu'à l'origine du produit. De couper toutes les racines de la production. Mais attention c'est avec des racines que l'on soigne les malades, c'est par les airs que la grippe aviaire voyage !

Le problème des délocalisations devient si grave qu'il suscite une abondante littérature. Nous n'avons pas la prétention d'avoir tout lu sur le sujet. Néanmoins, trois ouvrages ont retenu notre attention. Les deux premiers, *Made in monde* de Suzanne Beyer et *Délocalisations : aurons-nous encore des emplois demain* de Philippe Villemus, se situent dans l'idéolo-

**Il est possible de concilier ce qui est apparemment inconciliable : la mondialisation qui est un fait et la défense des travailleurs français qui est un devoir.**

gie dominante, tandis que le troisième *Délocalisations : ce n'est pas une fatalité !* dans lequel sont publiés les actes d'un colloque organisé sous l'égide du conseil scientifique du Front national, colloque qui s'est tenu le 21 mai 2005, est, comme on s'en doute, d'une toute autre tonalité.

## Perspectives peu réjouissantes

*Made in Monde* est écrit par des Américains et pour des Américains et déconcerte un peu notre façon de penser. « **Au lieu de partir des théories générales sur les échanges et la croissance en tâchant de les confirmer ou de les infirmer, nous avons procédé**, préviennent ces chercheurs du M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), **à une analyse en profondeur de l'expérience de cinq cents entreprises d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe face à la mondialisation** ». Cela leur a permis de constater qu'il n'y avait pas une réponse à ces problèmes mais que des entreprises identiques ont souvent des solutions différentes pour répondre aux mêmes défis.

Ainsi, en matière de vêtements, Gap et Liz Clairbone sous-traitent en Chine et au Mexique, tandis que Zara et Benetton font fabriquer la majorité de leurs produits en Espagne et en Italie, pays à hauts salaires. De même Hewlett-Packard et Texas Instruments font fabriquer leurs puces à Taïwan mais Intel et ST Mierseltronics les font chez eux. Dell a tout délocalisé en Asie alors que Sony fabrique la moitié de ses ordinateurs au Japon.

D'après cette équipe, la stratégie de recherche des bas salaires est fautive car les salaires représentent une faible partie des coûts. Ils admettent cependant

que 406.000 emplois sont perdus chaque année aux États-Unis à cause du développement de la sous-traitance à l'étranger, ce qui n'est pas négligeable, et surtout que ce phénomène va s'accélérer car il va toucher les activités de service : 3,3 millions d'emplois partiraient à l'étranger d'ici 2015.

Chacun sait que le textile est le secteur le plus sinistré. La fin des quotas en 2005 a permis à la Chine non seulement d'inonder l'Europe et les États-Unis de ses produits, mais ce pays est en train de tuer les jeunes industries du Bangladesh du Cambodge, du Honduras et, j'ajouterais, d'Afrique du Nord. Charmantes perspectives !



Manifestation contre les délocalisations

Et ce n'est pas parce qu'un Italien a eu l'idée de fabriquer la chaussure qui respire et de créer Geox, une firme qui emploie 5.000 personnes dans le monde, que l'avenir est réjouissant pour autant. D'ailleurs, nos chercheurs nous préviennent que ceux qui perdent leur emploi aux États-Unis « **ont peu de chances de retrouver un emploi doté des mêmes avantages. La plupart des nouveaux emplois apparus dans l'économie ne permettent pas à une famille de se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté** ».

## Désastre programmé

Philippe Villemus est encore plus pessimiste. Compte tenu de la nécessité où sont les entreprises de réduire le coût du travail, d'augmenter la durée du travail, de diminuer la fiscalité, de répondre aux désirs des consommateurs occidentaux de profiter de prix toujours plus bas, bref de survivre dans la guerre économique permanente que se livrent les entreprises, les patrons sont obligés d'acheter ou de s'installer à l'étranger.

Philippe Villemus donne quelques exemples significatifs. Les coûts salariaux horaires sont de 20,30 euros à New-York, 12,80 à Paris, 7,40 à Hong-Kong, 2,20

à Mexico et 0,80 à Bombay. Dans le textile les écarts salariaux sont du même ordre de grandeur : « **Ils vont de 14 dollars à l'heure dans l'Union européenne, à 2,6 en Turquie, 1,6 en Tunisie, 0,6 en Chine et 0,3 au Pakistan** ». Et c'est la même chose pour la matière grise : « **Chez Thomson, un ingénieur débutant français coûte deux fois moins cher qu'un ingénieur californien, mais trois fois plus qu'un Polonais et cinq fois plus qu'un Chinois** ». Encore faut-il ajouter que pour ces salaires les Asiatiques travaillent 2 200 heures par an, contre 1.500 en France.

Les grandes entreprises délocalisent et les P.M.E. vont suivre

ments, créateurs d'emplois, sur le territoire national ». Ainsi, aux millions d'emplois perdus depuis trente ans, que l'on songe au secteur textile complètement sinistré, vont s'ajouter bientôt des millions d'autres.

Face à ce désastre programmé que préconise Philippe Villemus ? Il propose de développer l'éducation et la recherche, de réduire les dépenses de l'État, d'investir dans les services, etc. C'est bien mais plusieurs de ces mesures ne peuvent porter leurs fruits que dans le long terme ; or, à ce moment-là, comme disait Keynes, nous serons tous morts et nos entreprises avec nous.

Alors, la situation est-elle sans issue ?

## Des solutions

On aura compris que Suzanne Berger et Philippe Villemus sont des partisans du système actuel : « **Pour résoudre les effets des délocalisations, écrit ce dernier, et profiter à fond de la mondialisation, toute politique purement nationale serait évidemment vouée à l'échec. Tout protectionnisme déclaré ou larvé serait catastrophique. De toute façon, même si la France voulait se replier sur elle-même, les lois de l'Union européenne ou de l'O.M.C. qu'elle a ratifiées, l'en empêcheraient. Elle devrait quitter ces institutions, ce qui serait tout simplement suicidaire** ». Ce langage catastrophiste rappelle celui qu'on a entendu avant le référendum du 29 mai dernier de la part des tenants du "oui". Cela n'a pas empêché la majorité de voter "non" sans que le ciel ne nous tombe sur la tête. Par ailleurs, interdire aux Français de sortir de l'Union eu-



Le secteur du textile est durement touché par la délocalisation des productions.

dans les années 80, les ordinateurs et les centres d'appel dans les années 90, nous allons assister aux transferts des services intégrés : innovation, conseil, développement de *design* et de marque. C'est pourquoi « **la plupart des grandes entreprises françaises ne prévoient pas de réaliser de lourds investisse-**

ropéenne ou de l'O.M.C. sous prétexte que ces traités ont été ratifiés par le Parlement à un moment donné, reviendrait à reconnaître à ces institutions un caractère sacré et intangible qu'elles n'ont pas. Ce qu'une loi a fait, une autre peut le défaire.

De toute façon, ce n'est pas dans ce cadre préétabli

L . A . F . R E Ç O I T

Thibaut de la TOCNAYE

## La France pourrait être le pays test



■ Thibaut de La Tognaye, chef d'entreprise, était l'animateur d'un important colloque tenu le 21 mai 2005 à Paris à l'initiative du Conseil scientifique du Front national, que préside Hugues Petit, sur le thème des délocalisations. C'est au cours de cette journée que le professeur Jean-Claude Martinez a exposé pour la première fois son plan de crédit douanier déductible.

La publication, par Thibaut de La Tognaye, des actes du colloque sous le titre *Délocalisations : ce n'est pas une fatalité ! (1)* est de nature à propager des solutions novatrices. Nous nous en sommes entretenus avec l'auteur.

(1) Éditions Godefroy de Bouillon. 170 p., 19 euros.

**L'ACTION FRANÇAISE 2000.** – Thibaut de la Tognaye, vous êtes chef d'entreprise. Connaissez-vous personnellement des sociétés qui ont délocalisé ?

**THIBAUT DE LA TOCNAYE.** – Oui, la dernière entreprise que j'ai dirigée fabriquait du matériel d'hospitalisation à domicile. Lorsque je suis parti plusieurs de mes fournisseurs allaient déménager en Pologne ou en Roumanie. Le plus extraordinaire, c'est que celui qui était sur le point de délocaliser envisageait déjà de refaire la même opération en Malaisie ou ailleurs dans cinq à dix ans...

Actuellement, je démarre une *start up* dans le domaine des cristaux liquides. Je serai probablement amené à sous-traiter une partie de la production à l'étranger parce qu'en France les coûts sont trop élevés compte tenu du fait que la concurrence sous-traite déjà une partie de sa production en Corée ou à Hong-Kong.

**A.F. 2000.** – Ce qui m'a plu dans votre ouvrage c'est que vous ne vous contentez pas d'un constat amer mais que vous proposez des remèdes concrets, rapides pour lutter

contre ce cancer qui ronge notre société. Quelles seraient, à votre avis, les premières mesures à prendre pour lutter contre le désastre qui nous guette ?

**T.T.** – Il y aurait beaucoup de mesures à prendre. celles-ci se situent à trois niveaux : français, européen et mondial.

## Des mesures d'urgence

D'abord au niveau français, il faut bien voir que les délocalisations ne sont pas dues au différentiel des salaires. Cela tient aussi aux faiblesses de la France qui a un code du travail étouffant, un climat social détestable et une fiscalité décourageante surtout avec l'I.S.F. Dans la tranche supérieure, l'I.S.F. atteint 1,8 % du capital. Cela veut dire que les actionnaires doivent obtenir une rémunération supérieure à ce pourcentage ; si tel n'est pas le cas, ce qui est fréquent dans la vie d'une entreprise, ils transfèrent leurs capitaux dans d'autres pays, ce qui peut amener, par la suite, la délocalisation de l'entreprise.

À cela s'ajoutent les 35 heures. Comme l'a dit le secrétaire général de Renault dans un rapport, beaucoup d'entreprises n'auraient pas délocalisé ces dernières années s'il n'y avait pas eu les lois Aubry.

Du point de vue européen, il conviendrait de mettre des barrières douanières pour protéger les entreprises que nous considérons comme stratégiques ou pour éviter la disparition de secteurs entiers de notre économie, comme le textile, ce qui crée un chômage de masse et entraîne la perte de tout un savoir-faire. Il ne faudrait pas hésiter dans des cas

Dans une entreprise, l'actionnariat n'a pas pour but de rendre exsangue celle-ci. Au contraire, il doit assurer son indépendance et sa survie. Il faudrait donc imposer que chaque société ait un noyau solide d'actionnaires, à hauteur de 35 % du capital, ce qui constitue une minorité de blocage. Cette idée n'est pas originale. C'est ce que les États font dans les entreprises publiques dont ils désirent s'assurer ou conserver le contrôle. Il faudrait imposer les mêmes règles dans le privé en obligeant les capitaux à rester pendant 5 à 10 ans dans l'entreprise.



Les chefs d'entreprise conduits à rechercher une rentabilité maximum et à court terme

comme celui-là à rétablir des quotas.

Au niveau mondial on assiste à une dérive du capitalisme qui oblige les chefs d'entreprise à rechercher une rentabilité maximum et à court terme. La finance n'est plus au service de la création de richesses, c'est l'entreprise qui est au service de la finance. Pour rétablir l'ordre normal des choses il faudrait commencer par interdire les produits dérivés.

**A.F. 2000.** – La T.V.A. sociale est une mesure qui semble astucieuse. À quelle hauteur faudrait-il la porter pour qu'elle soit efficace ?

**T.T.** – Cette mesure a été introduite au Danemark et cela a marché. On a augmenté d'un point et demi la T.V.A. et on a baissé légèrement les charges des entreprises.

Mais il ne faut pas cacher que cette idée se heurte à un certain nombre d'objections. On la critique d'abord parce que cela crée un

impôt supplémentaire. En outre, cela risque de ralentir la consommation. Pour la mettre en place il faudrait que nous soyons, comme au Danemark lorsqu'elle a été introduite, en période de forte activité économique. Cela n'est malheureusement pas le cas chez nous actuellement.

## Sortir de l'"Europe" ?

**A.F. 2000.** – Pensez-vous que nos partenaires européens accepteraient de mettre en place les droits de douanes déductibles comme le propose Jean-Claude Martinez ? Sinon, faudrait-il sortir de l'Europe ?

**T.T.** – Au départ, il faudrait effectivement s'efforcer de convaincre les Européens de mettre en place un tel système afin de créer une bourse de crédits d'achat grâce à laquelle les pays exportateurs pourraient vendre ou acheter des droits. Dans ce dernier cas ils pourraient acheter des biens dans n'importe quel pays de l'Union européenne.

De toute façon il faudra, au départ un pays test. Ce pourrait être la France qui a une tradition d'innovation dans ce domaine. Il suffit de se rappeler que c'est un inspecteur des finances français, Lauré, qui a inventé la T.V.A. après la guerre. Ce système est si astucieux qu'il a été adopté un peu partout depuis... sauf aux États-Unis.

Si Bruxelles refusait de nous suivre par la suite, ce serait une raison de plus pour sortir de l'Europe.

Propos recueillis par Yves LENORMAND

►► que ce sont placés les intervenants du colloque organisé par le Conseil scientifique du Front national qui s'est tenu le 21 mai 2005 et que Thibaut de la Tognaye a eu la bonne idée de publier.

Les constats faits par les différents intervenants de cette journée sont les mêmes que ceux de Philippe Villemus. Les écarts de salaires entre pays développés et pays en voie de développement sont énormes, la fiscalité française, en particulier la taxe professionnelle et l'impôt sur les grandes fortunes, si mal nommé car il ne frappe que les fortunes moyennes, les grandes étant déjà parties à l'étranger, est contre-productive, la recherche insuffisante... Mais, lorsque l'on a dit cela, on n'est guère plus avancé.

Le mérite du colloque est d'avoir proposé des solutions pratiques, faciles à mettre en œuvre rapidement.

La première consiste à remplacer une bonne partie des charges patronales par l'instauration d'une T.V.A. sociale qui aurait l'avantage de frapper tous les produits, y compris les produits importés de pays dont on connaît le souci qu'ils ont des travailleurs, comme la Chine par exemple, où il n'existe pratiquement au-

cune règle d'hygiène et de sécurité, aucune cotisation sociale et pas de droit de grève.

Il faut aussi, tout en dégraissant l'État, le "mammouth", exiger qu'il joue son rôle comme aux États-Unis où tout en poussant à la suppression des droits de douanes chez les autres, dans le cadre de l'O.M.C., les autorités américaines n'hésitent pas à augmenter leurs droits de douane dans des proportions pharamineuses lorsque leurs intérêts sont en jeu ou à faire jouer la loi antitrust.

Il faudrait aussi interdire le rôle de prédateurs des fonds de pension anglosaxons qui sont, on l'oublie trop souvent, les actionnaires majoritaires des entreprises du C.A.C. 40, ce qui entraîne « une subordination dans les faits, de la production économique aux fonds bourgeois ».

Bref, il faudrait faire preuve de nationalisme économique comme tente de le faire le gouvernement Villepin dans l'affaire de Suez et de Gaz de France, mais il a malheureusement contre lui la gauche internationaliste et nos syndicats archaïques qui ont refusé, en leur temps, les fonds de pension à la française et qui,

aujourd'hui, se moquent des intérêts des salariés livrés à la finance apatride.

## Une idée novatrice

Mais la mesure la plus originale est celle proposée par le professeur Martinez : les droits de douane déductibles. De quoi s'agit-il ? Imaginons un produit fabriqué en Chine. Il « supporterait un droit d'un montant égal au différentiel de coût salarial, social et environnemental de production entre la Chine et l'Europe. Par exemple, par hypothèse 100. Ce droit de douane de 100, payé par l'importateur européen, ouvrirait à l'exportateur chinois, dans le système proposé, un crédit douanier rétroactif équivalent, donc de 100, déductible de tout achat en Europe ».

Cette idée s'inspire de ce que fut, après la guerre, la technique du plan Marshall et du mécanisme de la T.V.A. Il est impossible dans le cadre de cet article d'entrer dans les détails, mais disons que cela permettrait, comme l'écrit le professeur Martinez, de lutter contre les délocalisa-

tions en supprimant le dumping salarial, social et environnemental.

En conclusion, on peut dire avec Maurice Allais que l'intérêt du libre-échange est évident entre zones de développement comparables, mais il est suicidaire entre pays occidentaux et pays à faibles coûts salariaux et autres car il conduit à délocaliser les entreprises et donc à créer un chômage de masse chez les premiers. À terme, c'est intenable. Les droits de douane compensateurs proposés par le professeur Martinez ne sont-ils pas un moyen novateur afin de concilier ce qui est apparemment inconciliable : la mondialisation qui est un fait et la défense des travailleurs français qui est un devoir ?

(1) Suzanne Berger : *Made in monde, les nouvelles frontières de l'économie mondiale. Éd. du Seuil, 360 p., 22 euros.*

(2) Philippe Villemus : *Délocalisations : aurons-nous encore des emplois demain ? Le Seuil, 191 p., 17 euros.*

(3) Thibaut de la Tognaye : *Délocalisations : ce n'est pas une fatalité ! Éd. Godefroy de Bouillon, 170 p., 19 euros.*



# Quand les emplois s'envolent...

par  
**Pierre JEANTHON**

En janvier 2005 l'Inspection générale des Affaires sociales et le cabinet de conseil Altédia remettaient leurs conclusions sur la question des délocalisations à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi et de la Cohésion sociale.

Les rares informations rendues publiques nous apprennent que les délocalisations résulteraient de « **la conjonction d'un très petit nombre de facteurs déterminants** », plus précisément au nombre de six :

## 1) Le suivi géographique de la demande

– Pour sa fabrication interne ainsi un constructeur-installateur de salles blanches implanté en Alsace a choisi de produire l'ensemble de ses composants les moins sophistiqués dans de nouveaux ateliers construits en Inde parce que tous les groupes pharmaceutiques mondiaux investissent massivement dans ce pays,

– Pour suivre la délocalisation d'un donneur d'ordre : c'est le cas de nombreux sous-traitants de l'automobile qui suivent l'implantation des constructeurs dans les pays de l'Est, en Amérique latine ou en Chine.

Selon nous ces deux cas présentent une différence majeure : s'il est évident qu'une salle blanche assemblée en Inde ne sera pas réexportée vers la France, il en va différemment pour une pièce de moteur fabriquée en Roumanie pour le compte de Renault-Nissan puisque celle-ci peut intégrer le réseau pièces de rechange sur notre sol ; sans compter la réexportation toujours possible du produit fini, en l'occurrence la voiture. La délocalisation de la fabrication sur le lieu de consommation principale du produit concerné permet la mise sur le marché local d'un produit dont les éléments du prix de revient sont également locaux, ce qui autorise un prix de vente compatible avec le niveau de vie local.

En apparence moralement sain le système est en réalité vicieux. D'une part, il y a toujours le risque de la réexportation depuis le pays à bas coût, vers celui d'origine ; et d'autre part, si on souhaite sincèrement participer au développement des pays émergents est-il préférable de construire des usines qui appartiennent aux compagnies délocalisatrices ou bien de laisser à ces pays le soin de créer leur industrie en pleine propriété ?

Dans tous les cas, sauf mise en œuvre d'un système de protection douanière sur des critères à définir nous n'échapperons pas à l'importation massive de produits fabriqués loin de chez nous.

## 2) Le coût de la main d'œuvre

D'évidence les écarts de coûts doivent être pondérés en fonction du différentiel de productivité d'un

pays à l'autre. À partir d'une base 100 établie pour la France, on compte en moyen :

- Allemagne de l'ouest : 120
- Angleterre: 80
- Espagne : 60
- Portugal : 40
- Maghreb : 25 à 30
- Bulgarie, Roumanie : 15 à 20
- Chine : 5

Début février on apprenait que l'Inde a pour objectif de porter à 1,10 euro/jour (60 roupies), l'équivalent de notre SMIC... Nous vous laissons juges !

## 3) La qualité de la main d'œuvre

Sur ce sujet très délicat bornons-nous à souligner que les Français sont tellement convaincus d'être les meilleurs qu'ils en oublient de se mettre en cause ; il est certainement exact que la motivation, la volonté, la polyvalence et la flexibilité sont des qualités qui se sont émoussées au cours des "trente glorieuses", et ce sur toute l'échelle hiérarchique.

## 4) Le coût et la disponibilité des matières premières

Par exemple le papetier scandinave Stora Enso songe à doubler sa production de pâte à papier au Brésil parce que l'eucalyptus local procure une matière bon marché et pousse en seulement sept ans.

## 5) L'attractivité du tissu productif local

C'est-à-dire la présence des activités annexes tant sur le plan du process (réseau de partenaires sous-traitants) que sur celui des services (logistiques, bancaires...).

## 6) L'image négative de la France

Selon les résultats des enquêtes menées auprès d'une quarantaine d'entreprises représentatives, on est surpris d'apprendre que :

- la fiscalité est pénalisante mais pas déterminante,
- les 35 heures sont préoccupantes mais pas prépondérantes.

En revanche, le climat des affaires serait devenu très mauvais en raison de la perpétuelle intervention du politique dans toutes les questions sociales et de l'inflation législative en matière de droit du travail.

Nous estimons que cette liste doit être complétée par :

## 1) L'incidence du prix de l'énergie

En août 2003 le Canadien Alcan lançait une O.P.A. victorieuse sur le Français Pechiney, leader européen de l'aluminium. Par la suite les fermetures et cessions des sites de Pechiney ont été preste-

ment menées ; Lannemezan, 300 salariés dans les Hautes-Pyrénées pour 50.000 tonnes/an : fermeture par tranches de juin 2006 à avril 2008 ; procédure semblable pour Steg, 180 salariés dans le Valais suisse pour 44.000 t./an.

Dans le même temps Alcan investit dans deux nouvelles unités, l'une à Oman, l'autre en Afrique du Sud.

La donne est simple : le coût de l'énergie entre pour 30 % dans le prix de revient de l'aluminium (obtenu exclusivement par électrolyse).

Le 27 janvier dernier l'indien Mittal Steel lance son O.P.A. sur le luxembourgeois Arcelor, premier consommateur privé d'électricité sur le sol français. Le point commun entre ces deux affaires est le non renouvellement des tarifs spéciaux accordés par les fournisseurs d'électricité aux industries lourdes (métallurgie, verreries, cimenteries...). Ces tarifs préférentiels étaient fondés sur la consommation de l'énergie électrique d'origine nucléaire (constante 24 heures/24) par les process industriels qui fonctionnent en continu.

À titre indicatif on notera l'évolution tarifaire du mégawatt/heure :  
– pour Lannemezan il passera de 17 à 32 euros en avril 2006  
– la moyenne nationale qui était d'environ 20 euros en janvier 2002 atteignait 56 euros en janvier dernier.

## 2) La baisse des coûts imposée par les grands donneurs d'ordres

Nous présentons ce facteur de délocalisation au travers de deux exemples. L'un est industriel Creuzet Aéronautique, 560 salariés basés à Marmande, fournisseur de General Electric, Snecma et Airbus. Les baisses de prix fermement demandées par ces clients ont eu pour conséquences :  
– dès 2003 fabrication en Pologne d'une partie des aubes de turbines destinées à Snecma,  
– en 2005 délocalisation sur le Maroc des travaux qui intègrent une large part de main d'œuvre.

L'autre appartient aux services et plus précisément à la grande distribution dont les responsables des centrales d'achats "négocient" avec leurs fournisseurs en ces termes : "Aujourd'hui nous réalisons 80 % de nos achats en Europe ; dans dix ans ce sera 20 %. Conclusion : soit vous-mêmes allez en Chine, soit nous irons tout seuls".

## 3) L'évolution des parités monétaires

Il y a quelques semaines SEB confirmait le programme de fermeture concernant 3 des 13 sites français du groupe.

La direction précise qu'il est impossible de lutter contre les appareils importés de Chine à la main d'œuvre 50 fois moins cher qu'en France et que la baisse du dollar contre l'euro a contribué pour 30 % à l'effondrement des marges. Il n'est pas inutile de souligner que les fermetures françaises font suite aux acquisitions en Italie, Brésil et États-Unis.

Selon les chiffres relatifs à la période 2002-2004 les délocalisations :  
– prennent la forme de recours à un sous-traitant étranger pour 27 % des cas et sont des transferts d'activité à l'étranger pour le solde.

– ont pour principaux pays d'accueil : les 10 nouveaux pays européens : 26 %, l'Europe des Quinze : 19 %, la Chine : 26 %, le reste du monde : 29 %.

– présentent une menace pour les effectifs suivants : 3,4 % des activités de service soumises à la concurrence internationale, 1 % de l'emploi industriel.

Une étude réalisée de janvier 2002 à juillet 2004 montrerait que sur 126 789 emplois détruits dans l'industrie et les services seulement 4 % le seraient à la suite de délocalisations. Il nous semble que ce chiffre ne prenne pas en compte la suppression des emplois indirects.

Rappelons que ces données sont celles de l'Inspection générale des Affaires sociales. Selon son rapport officiel, la délocalisation apparaît comme un phénomène relativement marginal sur lequel les États auraient peu de prise. Cependant les gouvernements disposent de tous les outils nécessaires pour réguler des importations qui sont trop souvent des réexportations conduites à partir d'usines délocalisées.

Ajoutons que le "Conseil d'orientation pour l'emploi" vient de mettre fin à la polémique sur l'éventuel remboursement des aides publiques accordées aux entreprises qui délocalisent par la suite : considérant l'absence de statistiques fiables sur l'ampleur du phénomène et de faits prouvant un comportement déloyal, les aides seront désormais soumises à la signature d'une convention par laquelle l'entreprise s'engage sur la réalisation de son plan industriel.

**Messieurs, qui êtes au pouvoir ou qui souhaitez l'être, ayez l'obligeance de baisser les yeux, de condescendre à regarder ceux qui se battent pour que vive l'Entreprise France. Après quoi, nous osons espérer que vous comprendrez que lorsque dans un pays meurent le savoir-faire et le métier, eh bien, en ce domaine il n'y a pas de résurrection et que la perte d'emploi est aussi un abandon de souveraineté.**

## Quelques cas concrets

### • LA FILIÈRE LUNETIÈRE DANS LE JURA

Déjà dans les années 90 les lunetiers de Franche-Comté subissent la pression de leurs collègues italiens et les premières attaques des asiatiques. Ils ripostent en créant des structures communes pour revoir les coûts sans pouvoir éviter d'être confrontés dès le début des années 2000 au scénario classique : sous l'effet d'une concurrence asiatique très organisée les distributeurs font baisser les prix.

Et on entre dans le cycle infernal :

– **L'Amy-Morez** (Jura) premier fabricant français de lunettes.

Début 1990 : 1.000 salariés, Aujourd'hui : 223, après une nouvelle suppression de 170 emplois sur Morez qui permettra de renforcer d'autant les capacités de production installées en Chine.

– **Répartis** sur une soixante d'entreprises la filière lunetière du Jura comptait 3.287 salariés début 2004 contre encore 3.917 début 2001. Seul le secteur des montures de luxe (Vuitton, Lafont...) semble épargné par cette érosion annuelle de 200 emplois.

– **Cébé-Fraynes** (Doubs). Lunettes et casques pour skieurs.

Cette entreprise va cesser sa production locale de lunettes pour la sous-traiter en Chine... et 35 postes sur 110 seront supprimés.

– **Comotec Morez** (Jura). Fabricant de composants lunetiers.

700 salariés en 1998 et 250 après 30 suppressions de postes sur 2005 et 60 prévues en 2006... L'hémorragie continue malgré la délocalisation d'une partie significative de la production vers une filiale chinoise.

Qui, en Franche-Comté, restera dépositaire de la riche expérience acquise dans la mécanique de très haute précision ?

### • LA MORT DU MÉTIER

– **Les Coutils de Laval** (Laval, Mayenne) Dernier fabricant de toile à matelas.

92 personnes travaillaient en octobre dernier dans cette filature fondée au XIV<sup>e</sup> siècle qui en comptait encore 150 au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les restructurations successives et les investissements de productivité n'ont malheureusement pu contenir la concurrence de la Turquie... L'entreprise fermera.

– **Aubelaine - Auchel** (Pas-de-Calais). Peignage de laine.

En ce début d'année 124 salariés peignent la laine dans cette entreprise du Nord-Pas-de-Calais, ultime et dernière héritière d'une longue tradition dans ce métier. Ici encore la concurrence asiatique sème la désolation sous le regard attendri des politiques qui, de Paris à Bruxelles, se félicitent d'une mondialisation qui participe à la lutte contre l'inflation en tolérant la mise sur le marché de produits importés.

À Auchel on ne se félicite pas... non ; parce que l'entreprise fermera en mai prochain.

P.J.

## La religion démocratique à l'assaut de la Chrétienté

**T**ocqueville avait vu juste. La révolution démocratique n'est pas simplement un problème institutionnel, mais bien une dynamique qui touche tous les domaines de l'existence humaine. En d'autres termes, la démocratie n'est pas simplement une erreur politique, mais aussi une maladie mentale.

Quand celle-ci touche l'Église catholique, nous souhaiterions tous avoir le talent de Louis Veuillot ou de Léon Bloy pour en flétrir les propagateurs. Alors quand un "philosophe catholique dissident" italien rencontre un philosophe américain profondément athée, relativiste et pragmatique comme Richard Rorty pour discuter ensemble de l'avenir de la religion, tout cela sous l'œil bienveillant d'un chercheur à l'université pontificale de Rome, on peut avancer – sans prendre de risques – que le résultat ne satisfiera ni les catholiques, ni les athées, ni même les philosophes.

### La démocratisation contre la foi ?

L'entreprise générale de l'ouvrage *L'avenir de la Religion. Solidarité, charité, ironie* dont il est question est curieuse. Rorty et son interlocuteur Gianni Vattimo partagent une même vision "déflationniste" du rôle de la philosophie et de la religion. Partant du soi-disant constat de la mort de la métaphysique, achevée historiquement par la Révolution française, le christianisme et le romantisme, intellectuellement par Heidegger, Gadamer, Dewey et Nietzsche, les philosophes ne devraient plus chercher ce qu'il y a de pérenne, constant et non historique dans les choses humaines, mais plutôt se contenter de bavardages érudits : « **Avec la fin de la métaphysique, le but des activités intellectuelles n'est plus à proprement parler la connaissance de la vérité, mais une discussion où chaque argument est pleinement fondé à trouver un accord sans recourir à une autorité quelconque.** »

Tenter de connaître l'être vrai des choses à travers ses manifestations est non seulement daté à l'époque de l'herméneutique, de la déconstruction, des téléphones portables et des SMS, mais la persistance dans le langage de la religion et de la philosophie de termes comme "connaissances", "vérité", "certitudes", ne sont que les reliquats d'une époque révolue, l'héritage de conceptions autoritaires du Savoir qui n'avait pas encore fait l'expérience de l'inter-subjectivité : « **Partout où il y a une autorité qui, en tant que communauté scientifique ou ecclésiastique, impose quelque chose comme vérité objective, La philosophie a le devoir d'avancer dans la direction**

par **Pierre CARVIN**

**opposée et de montrer que la vérité n'est jamais l'objectivité, mais toujours un dialogue interpersonnel qui se réalise dans le partage d'un langage.** ».

En conséquence, Vattimo cherche à penser une religion sans dogmes ni obligations, ni vérité (*sic*) et voit la sécularisation de la société comme un bienfait. Quand Dieu n'est plus objet de connaissance, le christianisme se réduit à un message laïcisé qui ne doit plus avoir comme ambition que l'« **édification** » de ses contemporains, chrétiens ou pas. Tout cela conduit naturellement notre "catholique dissident" à défendre la démocratisation de l'Église, et à tenir des propos sur la hiérarchie ecclésiastique à faire rougir même les théologiens progressistes les plus allumés.

### Subversion dans l'Église

Si l'attitude anticléricale de Richard Rorty est, à défaut d'être vraie, cohérente, celle des deux auteurs "catholiques" Gianni Vattimo et Santiago Zabala méritent qu'on s'y attarde comme *symp-tôme*. Les ajustements dogmatiques au subjectivisme radical qu'ils préconisent pour le magistère romain semblent être le produit d'un horizon commun, celui de la bourgeoisie démocrate post-moderne plus soucieuse d'acheter un *home cinema* que de s'occuper de son salut. Le message véhiculé par l'Église catholique semble tellement hors de portée de l'immense troupeau qui ne pense qu'avec son tube digestif qu'ils croient bon de vouloir la réduire à une espèce de moralisme humanitaire (qui ne suscite chez Rorty d'ailleurs qu'ironie et condescendance, indifférence dans l'ensemble de la société, et incompréhension chez les catholiques – que signifie une Église universelle sans vrai Dieu ?).

À une époque où le bon sens était une chose un peu plus partagée que maintenant, nos "catholiques dissidents" auraient eu droit à un grand coup de pied aux fesses, ou, pour céder à la mode romaine, au manganello et à l'huile de ricin.

### La métaphysique, le retour

Au cœur de la démonstration du livre, c'est l'hypothèse post moderne de la mort ou de l'achèvement de la métaphysique, qui fait chercher à Vattimo un catholicisme "libéré" du Dieu de la théologie thomiste, jugée trop rationaliste, trop rigide, donc trop éloignée du Dieu d'Abraham et de Jacob. Seulement, on est en droit de se demander si la métaphysique est bien morte, ou

plus précisément si l'hypothèse heideggérienne de l'"onto-théologie" tient debout.

En quelques mots, la métaphysique ne serait-elle qu'un mélange confus et sophistiqué d'ontologie, de théologie et de logique qui ne vaudrait pas une heure de peine ? Ne serait-elle qu'une synthèse entre ces différents éléments se renvoyant les uns aux autres de manière circulaire ? Pour Frédéric Nef, ça n'est pas le cas. Dans son dernier ouvrage *Qu'est-ce que la métaphysique ?*, Nef montre avec une rigueur qui manque à l'ouvrage précédent qu'on ne trouve dans la métaphysique d'Aristote aucune synthèse entre théologie et ontologie, ni chez aucun des auteurs médiévaux. La cible principale



des ennemis de la métaphysique, saint Thomas d'Aquin, ne passe pas non plus sous la toise des déconstructionnistes, tant le saint docteur s'acharne à distinguer subtilement ce qui relève de l'ontologie de ce qui relève de la science de Dieu, sans jamais les confondre pour les faire tenir.

La conclusion de l'étude, certes ardue et abstraite, est en fin de compte beaucoup plus libératrice que celle des prophètes de malheur qui en prévoient l'extinction, ou la relégation pure et simple à l'histoire de la philosophie. Non seulement il est toujours possible de faire de la métaphysique, mais sa vigueur est constatable chez des auteurs aussi différents que Leibniz, Russell, Wittgenstein ou McTaggart. Donc tenter une auto-compréhension de la doctrine catholique romaine sans la métaphysique est peut-être un exercice intellectuel amusant, mais dénué de toute nécessité, de validité ou d'intérêt.

S'il fallait encore une démonstration pour signaler en paraphrasant Donoso Cortès, qu'une erreur politique était toujours le produit d'une erreur métaphysique, ces deux ouvrages tendent à nous le rappeler.

\* **Richard Rorty, Gianni Vattimo, (sous la direction de S. Zabala), L'avenir de la religion. Solidarité, charité, ironie. Éd. Bayard, Paris 2006, 137 pages, 23 euros.**

\* **Frédéric Nef, Qu'est-ce que la métaphysique ? Éd. Gallimard coll. Folio essais, 2005, 1062 pages.**

## Pour saluer Philippe Muray

L'écrivain Philippe Muray est par **Pierre LAFARGE** L'arrivée au pouvoir de la génération de 68,

mort le 2 mars dernier à l'âge de soixante ans, terrassé par un cancer du poumon. Depuis quelques mois l'auteur des *Exorcismes spirituels* enseignait la littérature aux États-Unis, à l'université de Stanford. Philippe Muray, classé parmi les figures centrales des "nouveaux réactionnaires" par Daniel Lindenberg, est l'inventeur du concept d'*Homo festivus* pour qualifier l'occidental moyen du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Un *Homo festivus*, «  **fils naturel de Debord et du web** », adepte du roller, du Club Med et de la Star Academy, autrement dit du « **bougisme** » fustigé par Pierre-André Taguieff et cousin des Cyber-Gédéon et Turbo-Bécassine, du Gilles Châtelet de *Vivre et penser comme des porcs*.



Philippe Muray

### Critique radicale

Muray, les jeunes royalistes l'avaient côtoyé ces dernières années au sein de la défunte revue *Immédiatement* à laquelle il donnait une longue chronique régulière, publiée depuis sous le titre *Festivus festivus* (Éd. Fayard).

Il avait débuté à la revue *Tel Quel*, avant de se séparer de Philippe Sollers. Il n'était pas fait pour le dandysme. Ses premiers ouvrages relevaient de la critique littéraire, sur le XIX<sup>e</sup> siècle français – envisagé à partir du socialisme, de l'occultisme, et du positivisme – et sur Céline qu'il voyait en héritier paradoxal de Léon Bloy.

querraient avec brio l'imposture des temps contemporains autant que son roman *On ferme*. Pour lui, c'était sûr, il n'y avait aux yeux de ceux qui nous gouvernent « **plus d'autre crime que de ne pas être absolument moderne** ».

Lyrique et pessimiste, lucide et brillant, il s'est éteint en chrétien, nous laissant des livres d'une rare intensité. Il nous manquera dans les luttes à venir.

\* **Philippe Muray : Moderne contre Moderne (Exorcismes spirituels IV), Éd. Les Belles lettres, 454 p., 25 euros.**

## THÉÂTRE

### Pot-au-feu familial

■ **C'est fini, on a jeté de la terre et la pierre est posée. Le père gît là-dessous. Le cœur serré, chacun dépose sa rose, sa branche de feuillage. La cérémonie se termine, semble-t-il... Ce deuil va, en réalité, déclencher un véritable hourvari dans un groupe de six personnes – couples ou solitaires – la disparition du père engendre ici le séisme, voire la catharsis.**

**À bien réfléchir, le défunt lui-même n'est plus si parfait que ça. Il suffit, d'ailleurs, de l'arrivée d'une belle-fille, un temps éloignée, pour que le précaire équilibre familial vacille. Afin de redonner cohésion au groupe, on décide de faire un pot-au-feu, plat convivial s'il en est. Rungis est mis à contribution : on tire tables et chaises et on épluche en cœur : carottes, poireaux, etc. ça doit bouillonner des heures... il faut tromper le temps. Entre sourires pincés et remarques aigres-douces, un jeu de chaises musicales s'installe.**

**À cette occupation se prêtent excellemment, entre autres, Jean-Michel Dupuis, Josiane Stoleru, Bernard Verley et leurs amis, dans une efficace mise en scène de Gabriel Garran.**

**Ce mets roboratif nous est servi par Yasmina Reza, pimenté de condiments de haut goût. Ainsi, participons-nous, amusés ou émus, à ces agapes post-mortem : on est de la famille, n'est-ce pas ?**

Monique BEAUMONT

\* *Conversations après un enterrement*, de Yasmina Reza.

– Théâtre Antoine-Simone Berriau. 14 boulevard de Strasbourg, Paris 10<sup>e</sup>. Rés. 01 42 08 77 71

# En marge de la légitimité...

La Monarchie de Juillet peut inspirer des sentiments très divers, mais l'on ne peut manquer d'être impressionné par l'image que donnait la famille du roi Louis-Philippe, de la reine Marie-Amélie et de leurs huit enfants (deux autres moururent en bas-âge), tous de fière allure, parfaitement éduqués, amis des arts, épris de grandeur militaire, animés d'un bouillant patriotisme. Entrer dans leur intimité avec Arnaud Teyssier, mesurer avec lui ce qu'il y eut à la fois d'exaltant et de dramatique dans la rencontre entre *Les enfants de Louis-Philippe et la France* (1) est un excellent moyen, non seulement de découvrir de fortes personnalités, mais aussi de réfléchir sur les occasions manquées qui sillonnèrent le "stupide" XIX<sup>e</sup> siècle, et partant, sur le drame de la France elle-même...

L'auteur aurait pu écrire huit biographies, tant les caractères de ces princes et de ces princesses étaient affirmés, mais il a préféré, avec raison, les réunir dans le récit d'un seul destin tant ils étaient unis par l'affection, la volonté de servir, les espoirs et les déceptions, et surtout la marque indélébile laissée en eux par leur père.

## L'héritage

Prendre sa place dans l'Histoire était chose périlleuse pour le fils du régime "Philippe-Égalité". Le jeune Louis-Philippe, encore duc de Chartres et déjà fort intelligent, fut formé par madame de Genlis dans l'esprit quelque peu délétère de Fénelon. Par la suite, devenu duc d'Orléans, l'école de la vie – les horreurs de la Révolution, l'engagement dans l'armée de Valmy et de Jemmapes, puis les longues et douloureuses errances de l'exil, l'étude passionnée de l'Histoire – lui inculquèrent une grande sagesse avec la volonté d'écarter toute guerre civile, sans pour autant lui ôter l'idée que la marche vers la démocratie était inéluctable...

Son mariage réellement providentiel en 1809 avec une princesse d'une lignée bourbonnienne, Marie-

Amélie de Bourbon-Siciles (qui plus est, nièce par sa mère de la reine Marie-Antoinette) le remit, si l'on peut dire, à son rang. C'est à Palerme que naquirent en 1810 Ferdinand, futur duc d'Orléans, Louise, future reine des Belges, et Marie, future duchesse de Wurtemberg. Marie-Amélie était enceinte de Louis, futur duc de Nemours, quand en 1814 la chute de Napoléon ouvrit Paris au jeune couple princier, qui, très vite, sous les Cent Jours, dut s'enfuir en Angleterre, où il demeura quelques années, avant de s'établir pour de bon à Paris. Il partagea alors l'année entre le Palais Royal et Neuilly où naquirent en 1817 Clémentine, future princesse de Saxe-Cobourg, en 1818 François, futur prince de Joinville, en 1822 Henri, futur duc d'Aumale, et en 1824 Antoine, futur duc de Montpensier.

## Une dynastie ?

Donc, une belle famille qui, malgré Louis-Philippe très soucieux de faire oublier la tradition frondeuse de sa Maison, ne tarda pas à s'imposer à certains comme l'incarnation de l'avenir, en comparaison avec la branche aînée qui, sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, et malgré la naissance en 1820 d'Henri, duc de Bordeaux, futur Henri V, comte de Chambord, était censée ne pas comprendre le monde moderne... Pour Louis-Philippe, il s'agissait, en ouvrant ses enfants aux réalités de leur temps, écrit Arnaud Teyssier, « de reconstituer une dynastie, qui pût prendre le jour venu dans la légalité et le respect des traditions, la relève des Bourbons épuisés ».

1830 : les Bourbons chassés par une émeute minable, Louis-Philippe, sans pouvoir être accusé

par **Michel FROMENTOUX**

d'intriguer, vit l'occasion venue de refonder, pour sa lignée, un contrat avec la nation. Sûr que 1789 avait ouvert une ère d'instabilité politique, il voulait « retarder ou prévenir la France sur la pente de la décadence ou de la dictature. » On ne peut donc pas dire qu'en ramassant la couronne, a-t-on pu dire, "dans la boue" et en devenant "roi des Français", il poursuivait quelque ambition personnelle. Mais ce rêve d'installer en France un régime libéral et constitutionnel, un régime patriote certes, mais toujours soucieux de tenir le "juste milieu", répondait-il réellement aux attentes profondes des Français ?

1848 allait montrer les limites de cette pensée politique que les enfants royaux, chacun avec son talent propre, avait pourtant tout fait pour acclimater pendant ces dix-huit années, notamment en se couvrant de gloire en Algérie. La mort prématurée, en 1842, dans un accident porte Maillot, du très populaire Ferdinand, duc d'Orléans, l'espoir de la dynastie, porta un coup irréparable à la monarchie de Juillet. Et l'auteur de citer Maurras qui reprochait à Louis-Philippe de s'être trop appuyé sur les intérêts et d'avoir « négligé l'appui de ceux qui savent orner et poétiser le réel. » « Son fils aîné avait pratiqué ce grand art... » Ferdinand avait été précédé dans la tombe en 1839 par Marie, aux remarquables qualités de sculpteur. En février 1848, les autres enfants montrèrent une extrême passivité devant le renversement du trône de leur père... On voit ici que l'éducation qu'ils avaient reçue – souci de comprendre leur temps, ses mœurs, les évo-

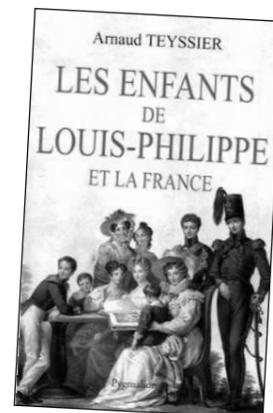
lutions de la société – avait sa contre-partie, que l'auteur résume ainsi : « la résignation devant la force des choses, le refus du recours ponctuel à la violence légitime, [...] l'impasse sur ce qui constitue le cœur même de la politique lorsqu'elle est grande ; l'instinct, le caractère, le sens de l'imprévu, le jeu d'équilibre permanent entre la volonté et la diplomatie, entre l'autorité et le manie-ment des hommes. »

## Le malentendu

Ces huit destins toujours liés devaient quelque peu se dissocier au cours de nouvelles années d'exil, surtout après la mort du roi (1850), suivie de peu de celle de Louise, toujours de bon conseil et qui avait tant contribué à installer la monarchie belge. Il est intéressant de retrouver alors le duc de Nemours, personnalité de relief moindre que le défunt aîné, mais se souciant sagement de la réconciliation avec le comte de Chambord au sujet duquel Arnaud Teyssier est trop injuste : l'héritier des Bourbons que, certes, l'exil avait un peu coupé des réalités françaises, manifestait tout de même un souci d'améliorer le sort de la classe ouvrière assez étranger aux Orléans avant, à la génération suivante, Philippe VII, comte de Paris, fils du duc d'Orléans et bientôt héritier de la vieille et unique tradition monarchique...

On retrouve aussi le prince de Joinville, esprit aventureux et chevaleresque, artiste et marin, mort en 1900 ; le duc de Montpensier, que son mariage espagnol (avec la sœur d'Isabelle II) avait jeté dans un vrai guépier, mort en 1890 ; Clémentine, qui vécut jusqu'en 1907 ayant vu sa descendance installée sur plusieurs trônes d'Eu-

rope, dont celui de Bulgarie. Reste le duc d'Aumale, qui vécut jusqu'en 1897 et se révéla comme la personnalité la plus "politique" : sous le Second Empire, sous les débuts de la III<sup>e</sup> République et encore après, il sembla devoir jouer un grand rôle public, mais c'est surtout comme historien, bibliophile, académicien, fondateur du musée de Chantilly qu'il est resté dans l'Histoire.



L'héritage était-il trop lourd à porter ? Il y avait tant d'ambiguïtés dans "l'orléanisme" que sa substance s'est assez vite fondue... dans la république ! Il fallut la vigueur intellectuelle et doctrinale de Charles Maurras pour dépasser les querelles de clocher et pour remonter aux vraies causes de l'errance institutionnelle des lendemains de la Révolution. « La nostalgie – largement inconsciente – du principe monarchique reste donc sous-jacente » dans l'"inconscient collectif" français, remarque l'auteur. Il manque, ajouterons-nous, l'homme qui saura saisir au vol l'occasion de rendre aux Français le premier de leur droit, celui d'être gouvernés, non seulement gérés.

Cela dit, ces huit destins manqués ne manquent pas de grandeur et d'exemples de patriotisme. D'où l'intérêt immense de ce livre dans la grisaille politique actuelle.

\* Arnaud Teyssier : *Les enfants de Louis-Philippe et la France*. Éd. Pygmalion, 318 pages, 21,50 euros.

# Calonne et l'Europe

Charles-Alexandre de Calonne eut la charge des finances françaises en un temps difficile, au lendemain de la guerre de l'Indépendance américaine, de 1785 à 1787. La plupart des mémorialistes n'ont voulu voir en lui qu'un courtisan frivole, voire malhonnête, et les historiens n'ont pas formulé des avis très différents.

Or, le dossier présenté par M. Guy Thuillier, constitué, sous le titre *La réforme monétaire de 1785 : Calonne et la refonte des louis*, de soixante documents de l'époque, tend à susciter – au moins sur un point précis – un jugement plus nuancé. À condition de surmonter sa réelle technicité, en ayant recours à ses excellentes annexes et à son glossaire.

Conséquence d'une balance positive du commerce français avec l'Espagne, les piastres d'argent en-

vahissaient le marché français. Calonne établit un juste rapport entre les deux métaux : 15,5 pour un. Dans un marc d'or, on devait tailler désormais trente-deux louis au lieu de trente, de façon à tenir compte de la hausse. Le bien fondé de cette décision est attesté par le fait qu'elle fut, une fois passée la tourmente révolutionnaire, consacrée par la loi du 7 germinal an XI (28 mars 1803), et que ce rapport or/argent fut maintenu officiellement jusqu'en 1928.

Les textes concernant cette réforme, publiés par M. Guy Thuillier, émanent de banquiers, de magistrats, de responsables de la fabrication des monnaies. Ainsi, le jugement de l'atelier monétaire de Strasbourg, qui fournit d'intéressantes précisions sur la spéculation dans cette province frontalière (pp. 53-63). On découvre un curieux texte de Mirabeau, *De la*

par **René PILLORGET**

*Constitution monétaire*, brochure qui fut rééditée par le saint-simonien Michel Chevalier, en 1859 (pp. 603-682). Également les critiques émises par le Parlement de Paris



Charles-Alexandre de Calonne

à l'encontre de cette réforme monétaire de 1785, critiques qui démontrent surtout, comme le voyait Louis XVI avec clairvoyance, la parfaite incompétence de ses membres... (p.158).

## Des pistes de recherches

M. Thuillier présente ces soixante textes sans en tirer de conclusions définitives. Mais il ouvre des pistes aux chercheurs. Par exemple, en signalant qu'une partie des papiers de la famille Calonne se trouve au Canada, où mourut le frère du ministre (p.770).

Enfin, il conduit à rectifier certains jugements hâtifs concernant celui-ci : « Calonne estimait que sa réforme monétaire pouvait être étendue à toute l'Europe »

après négociations avec les « Cours principales », en établissant « des rapports et des proportions entre les espèces fabriquées en France et celles qui circulent à l'étranger, sinon avec une parité absolue, du moins avec des rapprochements utiles aux commerçants et aux voyageurs » (p. 749). Calonne, se montrait, sur ce point, très en avance sur son temps, et ce fait mérite d'être souligné. Mais il n'en souhaitait pas pour autant que la France perde son indépendance monétaire.

Un livre important et enrichissant.

\* Édité par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Comité pour l'histoire économique et financière, Paris 2005.

# Les dames de Versailles

Trop souvent assimilées à de plaisantes compilations de ragots d'alcôves ou de ruelles, les biographies des femmes illustres du règne de Louis XIV sont à tort regardées comme relevant de la petite histoire. Préjugé bien ancré que contredisent tous les travaux modernes.

## Alliance d'État

L'infante Marie-Thérèse d'Autriche était de tous temps destinée à son cousin le roi de France, gage renouvelé d'une paix qui tardait à se conclure de part et d'autre des Pyrénées. Rôle politique essentiel auquel elle se retrouva cantonnée et réduite, au point que la femme, dès ses fiançailles, sembla disparaître derrière le symbole.

La princesse, timide, discrète, plus jolie et moins sottée qu'on l'a dit, fut tellement laissée de côté, qu'elle n'avait, en trois cents ans, jamais trouvé de biographe. Bruno Cortequisse fut le premier et la réédition de son livre, paru en 1992, est la bienvenue. Le titre, *Madame Louis XIV*, résume à la perfection le rôle que le roi et la cour entendaient laisser à la reine et celle-ci s'y fut sans doute pliée de bonne grâce si, en échange, elle avait trouvé dans sa vie conjugale les satisfactions qu'elle en avait espéré.

Le grand malheur de Marie-Thérèse fut d'être amoureuse de Louis XIV et d'avoir naïvement imaginé que ses sentiments seraient payés de retour. Confrontée à la réalité d'une alliance d'État où l'amour ne tenait aucune place, aux infidélités d'un mari qui, sa mère disparue en 1666, ne songea plus à cacher ses adultères, la reine ne se résigna pas. Pas tout de suite de moins...

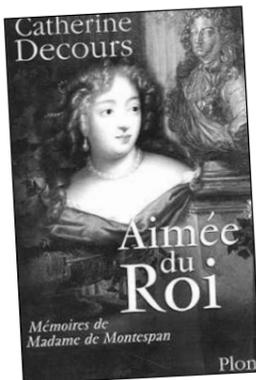
Il y a quelque chose de pathétique dans ses tentatives maladroites pour retenir un homme qui prisait l'intelligence et l'esprit, et qui ne trouvait pas ces qualités, faute peut-être de les chercher, chez cette étrangère écorchant chaque phrase avec son accent espagnol. Lasse enfin de pleurer, d'être ridicule ou plainte, situations pareillement insupportables à sa fierté, Marie-Thérèse se tint à l'écart, se résigna à n'être qu'une mère, excellente au demeurant, mais malheureuse puisque cinq de ses six enfants moururent en bas âge.

Bruno Cortequisse, dans ce récit enlevé, d'un joli style et d'une belle verve, rend justice à une princesse très supérieure à sa réputation.

## L'étoile du règne

Le tort de Françoise de Rochefort-Mortemart, marquise de Montespan, est inverse à celui de la reine dont elle fut la rivale. Sa beauté éclatante, son terrible esprit, son intelligence redoutable, son ambition, son besoin dévorant de briller attirèrent tous les regards ; elle fut l'étoile du règne et ses années de triomphe correspondent aux plus belles du grand siècle. Elle fut enviée, haïe en propor-

tion de sa réussite, et, sa chute amorcée puis consommée, l'on s'acharna sur elle jusqu'à lui fabriquer une réputation d'arriviste féroce qui n'avait pas hésité à recourir à la sorcellerie pour entrer dans le lit du roi. Ses derniers biographes ont prouvé combien il fallait en rabattre de toutes ces assertions calomnieuses et que la mère de sept princes légitimés, victime d'une considérable campagne de diffamation, n'avait pas grand rapport avec le portrait que d'aucuns avaient voulu peindre d'elle.



Forte de ces certitudes, Catherine Decours, déjà auteur de *La lettre à Alexandrine*, fausse confession de M<sup>lle</sup> de Corday à l'une de ses amies que l'on croirait volontiers authentique, propose, avec *Aimée du Roi*, les mémoires apocryphes de la marquise de Montespan. De prime abord, la fière Athénaïs s'y peint tout entière et sans fard, dans l'orgueil assumé de sa naissance et de sa race, la conscience de ses dons, la revendication de ses sentiments envers Louis et leurs enfants, mais aussi un respect de tout cela qui eût dû interdire de la soupçonner de certains errements indignes.

Volontairement traité comme une réponse aux attaques de M<sup>me</sup> de Maintenon, le livre s'appuie sur une documentation gigantesque et sans faille, doublée d'une savante reconstitution non seulement du langage de l'époque, mais aussi du style et des tics d'écriture de M<sup>me</sup> de Montespan, de sorte que ses lettres autographes se glissent au fil de la plume dans le corps du texte sans que la différence soit perceptible. Brillant, passionnant, passionné, ce plaidoyer est un grand roman ; c'est aussi et d'abord un grand livre d'histoire.

## Pécheresse et criminelle

La traduction d'une brève nouvelle de la romancière allemande Gertrud von Le Fort, *Ultime rencontre*, donne un parfait aperçu de l'image fautive et manichéenne qui fut véhiculée, tant en France qu'à l'étranger, de M<sup>me</sup> de Montespan. Mêlant, ainsi qu'elle le fit dans *La dernière à l'échafaud*, texte dont Bernanos devait tirer son *Dialogue des Carmélites*, la réalité historique et la fiction, la romancière y confrontait pour la dernière fois la marquise de Montespan, rattrapée par le scandale de l'affaire des poisons, à Louise de La Vallière enfermée au carmel.

par  
**Anne BERNET**

Le but était, évidemment, de confronter les deux femmes, jadis unies dans le même péché, à la miséricorde divine. Athénaïs n'osait plus y croire, et, littéralement possédée, affirmait en face à la carmélite que ni l'une ni l'autre ne devait y compter, car il existait une communion des coupables à l'instar de la communion des saints. Thématique chère à Gertrud von Le Fort, on le sait, et dont elle usait ici avec une économie de moyens rare et un beau talent. Cependant, c'est bien l'image d'une Montespan empoisonneuse et se livrant aux rituels des messes noires qui s'impose ici, poussant au paroxysme son personnage de pécheresse et de criminelle. Contre la vérité.

## Ravissante idiote

Le mensonge et l'accusation, il est vrai, sont venus tôt, avant même l'éloignement de M<sup>me</sup> de Montespan de la Cour, au point que les médisants ont voulu y voir un rapport de cause à effet. Ne lui attribua-t-on pas la mort prématurée, alors jugée suspecte, d'Angélique de Scorailles, dernière maîtresse en titre de Louis XIV qui l'avait faite duchesse de Fontanges ?

Éphémère destin que celui de cette petite Auvergnate de dix-sept ans, que des parents haut placés, étonnés de son exceptionnelle beauté, firent monter à la Cour dans l'intention établie de la jeter dans les bras du roi. Droit sortie de sa campagne, la jeune fille n'avait pas le ton de Versailles où chacun, sans pitié, la jugea « sottée comme un panier ».

Henri Pigaillem qui vient de se faire son biographe, n'est pas de cet avis, et met sur le compte de

l'immaturation et d'une éducation provinciale et négligée tous les défauts qui furent portés au discrédit de la favorite. Sans doute n'a-t-il pas tort. C'était pourtant probablement ces imperfections qui avaient incliné M<sup>me</sup> de Montespan, vieillissante et usée par ses maternités, à amuser son royal amant avec ce tendron ; le roi devait s'ennuyer rapidement en compagnie de cette ravissante idiote et revenir à une femme plus âgée mais d'un commerce infiniment plus amusant.

Au vrai, la marquise n'avait nulle raison d'assassiner la pauvre Fontanges, qui avait accumulé les bévues et dont les fausses couches répétées agaçaient Louis XIV. Elle devait d'ailleurs en mourir, dans l'indifférence générale, non sans laisser échapper quelques plaintes d'une élégance presque racinienne.

## Revanche sur le destin

M<sup>me</sup> de Maintenon, dont l'astre, en ce commencement des années 1680, achevait son irrésistible ascension, s'était plus inquiétée que M<sup>me</sup> de Montespan de l'irruption de M<sup>lle</sup> de Fontanges au cœur d'une stratégie amoureuse qu'elle menait de main de maître depuis près de dix ans. Elle avait sermonné la jeune femme malade sur ses liens avec le Roi, l'invitant à rompre cette liaison coupable, et s'était attirée cette réplique : « **Mais, enfin, Madame, vous me demandez de quitter une passion comme on quitte une chemise !** » Langage peu fait pour être reçu par Françoise d'Aubigné. Est-ce à dire qu'elle était elle-même incapable de sentiments sincères ? Jean-Paul Desprat, son dernier biographe, analyse la question avec intelligence et profondeur, sans toutefois y répondre.

Il y a du roman dans la vie de cette femme, passée d'une enfance pauvre et humiliée à un mariage

«gris» avec Scarron, devenue, après son veuvage, gouvernante des bâtards de M<sup>me</sup> de Montespan et du roi, position de quasi-domestique, et qui sut se faire apprécier du souverain jusqu'à supplanter celle à laquelle, selon Saint-Simon, « elle devait tout et à laquelle elle prit tout », avant, incroyable réussite, de se faire épouser.

Ainsi résumée, l'existence de M<sup>me</sup> de Maintenon peut paraître animée par un furieux et compréhensible besoin de revanche sur un destin ingrat. « **Elle sait bien aimer** », avait dit Louis XIV, et cette idée l'avait inclinée vers elle. Ce jugement, Desprat le démontre, n'est point si assuré. Fénelon, et même M<sup>lle</sup> de Fontanges, avaient mieux jugé le fond de la marquise, fait de beaucoup d'orgueil, d'égoïsme et d'étroitesse de cœur. Certainement moins « **vieille guenipe** » que n'aimait à le dire la princesse Palatine, M<sup>me</sup> de Maintenon, dans ces pages, se révèle moins attachante, et même moins intelligente, que ses thuriféraires se sont plu à le prétendre. Le grand mérite de Jean-Paul Desprat, en sus de ses talents de conteur et de sa parfaite connaissance de l'époque, est de n'être jamais injuste ni complaisant et de brosser un portrait sans doute assez proche de la réalité.

\* **Bruno Cortequisse** : *Madame Louis XIV, Perrin*. 195 p., 19 euros (124,63 F).

\* **Catherine Decours** : *Aimée du Roi, Plon*. 550 p., 22 euros (144,31 F).

\* **Gertrud von Le Fort** : *Ultime rencontre, Éditions de Paris*. 60 p., 12 euros (78,71 F).

\* **Henri Pigaillem** : *La duchesse de Fontanges, Pygmalion*. 240 p., 19,90 euros (130,54 F)

\* **Jean-Paul Desprat** : *Madame de Maintenon, Perrin*. 490 p., 24 euros (157,43 F).

## LUS AUSSI

● **Christian Bouyer** : *LA PRINCESSE PALATINE* Récemment couronnée par le prix Hugues Capet, cette biographie est sans conteste une réussite totale. Si l'humour – et comment ne pas en faire preuve face à la truculente et vive personnalité de la seconde Madame –, éclate à chaque page ; si le récit est emporté par une plume enlevée, chaleureuse, colorée, et soutenu par une excellente connaissance de l'époque et des mœurs de « ce pays-là », il faut surtout admirer, chez Christian Bouyer, la capacité à peindre avec cœur, sympathie et compréhension les gens auxquels il s'attache.

Après l'un des meilleurs ouvrages consacrés à la Grande Mademoiselle, princesse cornélienne, voici une Palatine dont les éclats de voix et les intempérances de plume ne sont que les débordements des déceptions personnelles ou publiques. Mariée à dix-neuf ans à Monsieur, frère du Roi, dont personne n'ignorait l'homosexualité, elle réussit à former avec lui, sinon un couple idéal, du moins un ménage pas si malheureux que cela, solidement uni par l'attachement commun à leurs enfants, et par une intelligence apte à s'accommoder des défauts et des qualités de l'autre. À côté de son épouse, Philippe d'Orléans, parfois extravagant, se révèle, cependant, un prince aux talents et aux aptitudes méconnus, intéressant, voire attachant. De quoi

donner envie de lire ou de relire la biographie que l'auteur lui consacra voilà peu.

\* *Pygmalion*, 300 p., 19,90 euros (130,54 F). - Voir aussi l'article de Michel Fromentoux dans *L'Action Française* 2000 du 21 juillet 2005.

● **Sabine Melchior-Bonnet** : *LOUIS ET MARIE-ADÈLAÏDE DE BOURGOGNE*

Il existe peu d'études consacrées aux parents de Louis XV, et aucune qui tisse ensemble les destins de ce couple, marié très jeune et emporté la même semaine de février 1712 par une fièvre pourprée. On a beaucoup glosé sur l'avenir qui les attendait s'ils étaient montés sur le trône. Jeu un peu vain. Sabine Melchior-Bonnet ne s'y adonne pas et se borne aux faits. Le prince, charmant, pieux, trop peut-être, trop marqué par l'éducation irréaliste de Fénelon, mais intelligent et terriblement désireux de bien faire ; la princesse italienne, charmante, riieuse, légère, moins amoureuse de son mari qu'il ne l'était d'elle, et que l'on calomnia, basement, après sa mort. Reste, parfaitement évoquées, deux vies interrompues en leurs prémices, et cette tragédie, dont la Providence seule sait ce qu'elle a pesé sur les destinées de la France, se suffit à elle-même.

\* *Robert Laffont*, 300 p., 19,70 euros (129,22 F).

# "Terroir"...

**M**allarmé par reconquérir une fertilité totale de la notion de patrie, du concept de nation. Ce qui est resté pendant quelque temps enseveli dans un oubli négligeant se révèle comme indispensable à notre "culture". Nous croyons fermement qu'il y a un lien certain entre la culture nationale et la reprise périodique des trésors campagnards. "Action française, agriculture française", se plaît à répéter mon vieil ami Polydore...

**Le terroir, ce n'est pas encore la patrie couronnée, mais c'en est déjà le pressentiment.**

guistique se doit de garder une pleine et entière conscience des significations. Tel mot nous est précieux par ses résonances réalistes et familières, en même temps que par d'autres vibrations évocatrices de mystères spirituels ou poétiques. J'en faisais récemment l'expérience à propos du mot "terroir". Le dictionnaire le définit comme « une terre considérée par rapport à l'agriculture », puis comme « un territoire exploité par un village, une communauté rurale ».

## Culture nationale et trésors campagnards

Il y a là déjà en germe toutes les références à un folklore alimentaire, gastronomique, avec les nuances coutumières des éloges publicitaires : éloges déjà considérablement banalisés, culinaires et vineux, propices à un lyrisme facile mais avec lequel nous nous sentons solidaires et complices. En un sens moins matériel, la prédilection que nous portons à tel ou tel terroir, le plus souvent aux contrées ancestrales et natales, revêt la forme d'une vanité plaisante, exprimant une affectation de supériorité, orientée vers un défi comique aux autres terroirs, vers une complaisance héréditaire à des proverbes et des refrains. Parfois, et peut-être par un désir naturel de variété et de changement, l'évocation du terroir consent à quelques railleries, elles aussi transmises depuis de lointains aïeux.

Chacun de ces aspects mérite d'être revu et approfondi pour

Le Terroir prend vite l'aspect d'une idée, le rôle d'un symbole : celui d'une solidité féconde, d'une fertilité justifiante, d'une certitude coïncidant paradoxalement avec la perpétuelle incertitude des lendemains. Chacun de nous peut vérifier la vérité de cette interprétation et l'appliquer au terroir de son choix : il me plaît de recourir à un exemple qui ne concerne pas ma terre natale. Je repense tout à coup au pays de Gustave Thibon, à ce Vivarais où naquit l'école poétique de Forot, illustrée par plusieurs de nos amis en ce journal même... Gustave Thibon met en œuvre ce que je nommerais une dialectique du terroir. Et le terroir, verdoyant et fructifiant, entre dans une harmonie chrétienne du don et de l'offrande. Nous pensons à ces harmoniques de la liturgie qu'on appelle encore (je crois !) les "sacramentaux".

Le terroir nous inspire une sorte de piété seconde, comparable au pain béni de nos anciens dimanches par comparaison avec l'Eucharistie. Le terroir, c'est le pain béni des années, des vies, de l'Histoire. Et je ne sais pourquoi, à certains moments, ce mot lui-même, dans une ambiance soudaine crépusculaire, offre un silence rempli d'une sorte de vénération diffuse ; les silences du terroir sont nos compagnons secrets, durablement présents ; ils coexistent avec la sensation d'un mystère sacré. Il faudrait mettre à de telles réflexions une profondeur poétique plus grande encore pour expliquer notre attachement atavique, notre sentiment d'une possession légitime et paisible. Le terroir, ce n'est pas encore la patrie couronnée, mais c'en est déjà le pressentiment, et le désir d'une pleine signification de notre patrie.

# De la dissuasion...

■ « En parlant des diverses sortes de principautés, il y a encore une autre chose à considérer : c'est de savoir si le prince a un État assez puissant pour pouvoir, au besoin, se défendre par lui-même, ou s'il se trouve toujours dans la nécessité d'être défendu par un autre.

Pour rendre ma pensée plus claire, je regarde comme étant capables de se défendre par eux-mêmes les princes qui ont assez d'hommes et assez d'argent à leur disposition pour former une armée complète et livrer bataille à quiconque viendrait les attaquer ; et au contraire, je regarde comme ayant toujours besoin du secours d'autrui ceux qui n'ont point les moyens de se mettre en campagne contre l'ennemi, et qui sont obligés de se réfugier dans l'enceinte de leurs murailles et de s'y défendre.

J'ai déjà parlé des premiers, et dans la suite je dirai encore quelques mots de ce qui doit leur arriver.

Quant aux autres, tout ce que je puis avoir à leur dire, c'est de les exhorter à bien munir, à bien fortifier la ville où s'est établi le siège de leur puissance, et à ne faire aucun compte du reste du pays. Toutes les fois que le prince aura pourvu d'une manière vigoureuse à la défense de sa capitale, et aura su gagner, par les autres actes de son gouvernement, l'affection de ses sujets, ainsi que je l'ai dit et que je le dirai encore, on ne l'attaquera qu'avec une grande circonspection ; car les hommes, en général, n'aiment point les entreprises qui présentent de grandes difficultés ; et il y en a sans doute beaucoup à attaquer un prince dont la ville est dans un état de défense respectable, et qui n'est point haï de ses sujets.

Les villes d'Allemagne jouissent d'une liberté très étendue, quoiqu'elles ne possèdent qu'un territoire très borné ; cependant elles n'obéissent à l'empereur qu'autant qu'il leur plaît, et ne craignent ni sa puissance ni celle d'aucun des autres États qui les entourent : c'est qu'elles sont fortifiées de manière que le siège qu'il faudrait en entreprendre serait une opération difficile et dangereuse ; c'est qu'elles sont toutes entourées de fossés et de bonnes murailles, et qu'elles ont une artillerie suffisante ; c'est qu'elles renferment toujours, dans les magasins publics, des provisions d'aliments, de boissons, de combustibles, pour une année ; elles ont même encore, pour faire subsister les gens du menu peuple, sans perte pour le public, des matières en assez grande quantité pour leur fournir du travail pendant toute une année dans le genre d'industrie et de métier dont ils s'occupent ordinairement, et qui fait la richesse et la vie du pays ; de plus, elles maintiennent les exercices militaires en honneur, et elles ont sur cet article un grand nombre de règlements.

Ainsi donc, un prince dont la ville est bien fortifiée, et qui ne se fait point haï de ses sujets, ne doit pas craindre d'être attaqué ; et s'il l'était jamais, l'assaillant s'en retournerait avec honte : car les choses de ce monde sont variables ; et il n'est guère possible qu'un ennemi demeure campé toute une année avec ses troupes autour d'une place. »

Nicolas MACHIAVEL  
Le Prince, chapitre X (1532)

**L**e Prince, ouvrage écrit en italien par Nicolas Machiavel, homme d'État florentin du début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais portant originellement un titre latin, *De Principatibus*, littéralement "au sujet des principats", ne peut être abordé sans un détour préalable par sa réception orageuse. Écrit en 1513, publié pour la première fois à Rome en 1532 avec privilège pontifical, le texte sera ensuite mis à l'Index par l'Église avant d'en être retiré sous Léon XIII, au XIX<sup>e</sup> siècle. La réception laïque n'est d'ailleurs pas plus paisible : on l'admire, on le prend pour modèle, ou on le rejette avec autant de passion. Son interprétation elle-même est équivoque : bréviaire d'immoralisme pour les uns, manifeste républicain pour les autres, annonce du matérialisme historique de Marx ou du fascisme de Mussolini...

Voyons les choses plus simplement : Machiavel, tombé en disgrâce à Florence, veut obtenir sa réintégration dans l'administration en offrant à Laurent de Médicis, nouveau capitaine-général de la cité, un livre dans lequel il condense la richesse de sa longue expérience de secrétaire, de ministre, de conseiller, de diplomate. De là découle, le fameux pragmatisme de ce texte qui rompt avec un certain idéalisme en matière de doctrine politique : « Mon intention étant d'écrire chose utile à qui l'entend, il m'a paru plus pertinent de me conformer à la vérité effective de la chose qu'aux imaginations qu'on s'en fait » (Chapitre XV).

Ce parti-pris d'efficacité n'est d'ailleurs pas exclusif d'une visée



Nicolas Machiavel  
1469-1527

plus haute et plus noble. Dans son dernier chapitre, Machiavel révèle en effet l'autre ambition de son livre : susciter un prince italien capable, sur le modèle des monarchies espagnole et surtout française, de faire l'unité d'une nation soumise au morcellement et aux luttes intestines. Sur le plan de la méthode, Machiavel pratique déjà une forme d'empirisme organisateur en écrivant : « quant à l'exercice de l'esprit, le prince doit lire les livres d'histoire » (chapitre XIV). Méthode qu'il ne cesse d'illustrer lui-même en multipliant les exemples tirés de l'histoire antique comme de l'histoire italienne récente.

## Empirisme organisateur

Réaliste, empiriste, nationaliste, Machiavel fait aussi, en creux, l'éloge de la monarchie héréditaire

en soulignant en permanence les vertus presque héroïques que doit posséder le prince nouveau, l'usurpateur ou le conquérant, pour asseoir son pouvoir et le conserver durablement : « C'est dans la monarchie nouvelle que se trouvent les difficultés » (chapitre III).

L'extrait que nous avons choisi manifeste de façon exemplaire combien un texte aussi enraciné dans les conditions les plus contingentes de son époque, peut encore, moyennant quelques transpositions, garder toute son efficacité cinq cents ans après sa parution. Un État pacifié à l'intérieur et qui a pris toutes les mesures nécessaires à sa défense, notamment en entretenant un véritable esprit de défense dans le peuple, ne doit pas craindre un ennemi extérieur, même plus puissant que lui, et s'appliquer à donner à cet ennemi la certitude que, s'il attaque, il a plus à perdre qu'à gagner, que la victoire elle-même lui sera plus nuisible que le *status quo*. Machiavel est bien l'inventeur de la dissuasion mais d'une dissuasion qui intègre la dimension matérielle, qu'il s'agisse de forteresses hier ou d'armes nucléaires aujourd'hui, comme la dimension morale. Il semble que sur ce second point, le fruit de la leçon se soit malheureusement perdu.

Stéphane BLANCHONNET

N.B. L'extrait du chapitre X correspond à la traduction française de Jean-Vincent Périès (1825), les citations d'autres chapitres de celle d'Yves Lévy (GF-Flammarion).

## L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

- (paraît les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois)
- |   |  |
|---|--|
| 1. Premier abonnement France (un an) ..... 76 €   | 5. Abonnement de soutien (un an) ..... 150 €               |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) ..... 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) ..... 45 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) ..... 125 €       | 7. Outre-mer (un an) ..... 135 €                           |
| 4. Abonnement de six mois ..... 70 €              | 8. Étranger (un an) ..... 150 €                            |

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Code postal .....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000  
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A



# CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



Samedi 25 mars, tous à Cotignac (Var)

## Journée d'Action française

Avec la participation de la JOYEUSE GARDE

Sous la présidence de S.A.R. le prince Sixte-Henri de BOURBON PARME  
Avec Pierre PUJO, Alain NAVIAU, Jean-Pierre PAPANACCI

- 10 heures : sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâces, messe chantée en grégorien  
- 13 heures : Déjeuner au château, à VINS-sur-CARAMY (Var)  
- 14 h 30 : Interventions des orateurs

Stands, buvette, petite restauration

Entrée 5 € - Étudiants 3 €

Déjeuner salle des Gardes : 34 € (Étudiants : 24 €) entrée comprise

\* S'inscrire auprès de Danièle WILKIN, 31 la Lauve, route du Val, 83170 BRIGNOLES (chèque à l'ordre de D.WILKIN).



## LE MONDE ET LA VILLE

### NAISSANCE

● Nos amis Pierre-Gilles PARRA, délégué d'A.F. à Blois, et M<sup>me</sup>, Paul-Alexis et Étienne, sont heureux d'annoncer que la famille s'agrandit avec Gabrielle née le 29 janvier 2006.

Toutes nos félicitations et nos vœux pour le nouveau-né.

### DÉCÈS

#### Roger de THÉZILLAT

● C'est avec peine que nous avons appris le décès à Villenave-d'Ornon le 4 mars 2006, à l'âge de 81 ans, de M. Roger de THÉZILLAT fidèle abonné de notre journal et adhérent.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 10 mars, à Paris, en l'église Saint-Nicolas-du-Char-donnnet suivant la volonté du défunt, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Ainsi que l'a excellemment rappelé dans son homélie M. l'abbé Xavier Beauvais, Roger de Thézillat fut « un homme juste, respectueux des traditions françaises, qu'elles soient religieuses, politiques ou morales ». Né à Ismaïlia, Roger de Thézillat avait été vendeur volontaire de l'A.F., avant de s'engager, par fidélité au Maréchal Pétain, dans le 1<sup>er</sup> Régiment de France créé après la dissolution de l'armée d'Armistice et de participer à la libération du pays avec le 8<sup>e</sup> Cuirassiers dans les combats de Royan. Pour son comportement particulièrement méritoire en Indochine, dans les commandos français opérant au Tonkin, il avait reçu en 1985 la médaille militaire. À son retour en France en 1954, il s'établit à son compte et fonda une famille.

L'Action française présente à son épouse, à ses enfants M. et M<sup>me</sup> Christian de Thézillat, Philippe de Thézillat

et à ses petits-enfants ses bien vives condoléances et les assure de ses prières pour le défunt.

### MESSE

● En mémoire des victimes du massacre de la rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962, de celles de l'Oranie le 5 juillet 1962, des harkis et de tous nos disparus en Algérie, une messe sera célébrée le **vendredi 24 mars 2006 à 18 h 30** en l'église Saint-Nicolas-du-Char-donnnet, 23 rue des Bernardins, Paris 5<sup>e</sup>.

### INFORMATIONS

● SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE POLITIQUE. Jeudi 23 mars 2006 à 20 heures, à l'U.S.I.C., 18 rue de Varenne, Paris 7<sup>e</sup>, conférence de Philippe PLONCARD d'ASSAC sur les Causes géopolitiques et stratégiques de la III<sup>e</sup> guerre mondiale. Entrée : 10 euros. Étudiants et chômeurs : 5 euros.

● Philippe PRÉVOST, docteur-ès-lettres, historien et journaliste, donnera une conférence sur la loi de 1905 et la séparation de l'Église et de l'État, le **samedi 25 mars 2006** à 14 h 30, au Clos des Trois Artistes, la Garenne, chemin des Justices, Tournus, (Saône-et-Loire).

Il donnera la même conférence le lendemain, **dimanche 26 mars** à 11 h 30 (après la messe) au Couvent Saint-François, Villiers, Morgon (Saône-et-Loire).

● Pascal COLLOT donnera une conférence le **vendredi 31 mars 2006** à 19 h 30 à l'occasion de la sortie de son livre sur La condamnation de l'Action française dans la Haute-Saône. Relais des Vallières, 3, rue Pierre Rubens, 25000 Besançon.

### CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

Les conférences étudiantes ont lieu chaque vendredi à 19 h 15 aux locaux de l'AF.

17 mars

Le colonel Rémy apôtre de la réconciliation nationale par Albert SEBBAN

24 mars

Socialisme et libéralisme par Sébastien de KERERRO

31 mars

L'imposture des Droits de l'Homme par Michel FROMENTOUX

7 avril

Communauté américaine et Europe des régions par Pierre HILLARD

### HAUTS-DE-SEINE ET XVII<sup>e</sup> Ar.

Vendredi 31 mars 2006 à 20 heures

Dîner-débat

### CRISE DES BANLIEUES : Situations et propositions

avec

#### Jean-Philippe CHAUVIN

professeur d'histoire, géographie

Au Restaurant "Le Bolero de Ravel"

37, rue Gabriel Péri, 92300 LEVALLOIS-PERRET  
Métro Anatole France - bus 174

Participation : 25 euros (Étudiants, lycéens : 15,50 euros)

Inscriptions avant le 24 mars auprès de M<sup>me</sup> CASTELLUCCIO, 46, rue Gabriel Péri, 92300 LEVALLOIS PERRET

Chèques à l'ordre de M<sup>me</sup> Castelluccio

Renseignements : 01 47 57 05 81

### LYON - JEUDI 30 MARS 2006 À 20 HEURES

#### Conférence d'Anne BERNET

historienne, rédactrice à L'Action Française 2000

### MONSIEUR DE CHARETTE

210<sup>e</sup> anniversaire de la mort du héros de la fidélité (29 mars 1796-29 mars 2006)

salle Sala, rue Saint-François-de-Sales, Lyon 2<sup>e</sup> (métro Ampère ou Bellecour)  
Participation : 2 euros (Étudiants et chômeurs : 1 euro)



■ M<sup>e</sup> Antoine Murat a adressé à Pierre Pujot un beau témoignage sur notre ami René Rancœur décédé le 28 décembre 2005 (cf. A.F. 2000 du 19 janvier 2006). Nous le publions ci-dessous.

L'abbé Thouvenot, mon petit-fils, m'a appris le décès de René Rancœur, puis L'A.F. 2000 m'a confirmé cette mort qui m'attriste profondément.

Rancœur et moi étions amis depuis près de quatre-vingts ans. Nos premières rencontres, qui étaient presque quotidiennes, remontent à 1928. Je venais de me marier. J'habitais 20 rue Barquette, dans le vieux Paris, et Rancœur y vivait, à quelques mètres de chez moi, avec son père et sa mère. Il devait être là, à sa naissance. Ma jeune femme, elle aussi, avait grandi en cette rue au numéro 15. Rancœur suivait avec passion ses études d'histoire. Moi, le droit. Tous deux nous étions d'Action française.

## Hommage à René Rancœur

Tous les deux, catholiques, nous subissions l'atroce régime qui nous frappait au nom de Rome. La Providence veillait. Rancœur avait l'amitié du clergé de Notre-Dame des Blancs-Manteaux. Les pères de Sion l'avaient en estime. Grâce à lui je fus accueilli à cœur ouvert par des hommes d'Église d'une grande richesse spirituelle, pleine de charité, et d'intelligence. Nous avons pu, en dépit des sanctions, amener au baptême une jeune femme juive. Et cela dura. Je fus parrain de confirmation de mon confrère Edmond Bloch, et la D.R.A.C. me prit comme son avocat... etc.

L'extraordinaire mémoire de Rancœur faisait merveille. Son travail l'élevait à des postes qui exigeaient beaucoup de savoir et de rectitude intellectuelle. Mon ami m'ouvrait des portes. Par exemple la savante revue des Questions historiques me chargeait de la présentation d'études nouvelles (tel le

livre du P. Lachance sur le Concept de droit selon Aristote et saint Thomas !). La Garonne de Toulouse cherchait ma collaboration...

Pendant l'Occupation il me fut donné de grouper des professeurs de philosophie et d'histoire appartenant à l'enseignement supérieur, secondaire, voire primaire, afin de travailler, malgré l'occupant, à créer une école nationale. Je m'inspirais de Fustel : de la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne. J'avais des personnalités comme Charles Brun. J'invitais au Mont-Dore Rancœur et sa femme (professeur à Fontenay) et notre ami Bœgner. Plus tard, à la Libération, les jalousies s'efforcèrent de nuire. On ne put rien trouver de répréhensible, mais, pendant un certain temps l'administration sépara les deux époux, en les éloignant l'un de l'autre géographiquement.

Ma dernière fille, Geneviève, la maman de l'abbé Thouvenot, née

en 1944, a eu pour parrain René Rancœur.

Jamais il n'y eut le moindre nuage entre nous. Mon plus vif regret, c'est notre séparation du fait de mon départ de Paris, en 1975. À cause de cet éloignement je ne lui ai pas soumis mon manuscrit sur le catholicisme social, qu'il aurait relu et corrigé. Comme j'avais voulu connaître la réaction d'un homme qualifié, j'avais adressé d'abord mon texte à Roger Joseph. Celui-ci me répondit par une préface enthousiaste. L'éditeur publia. Et, ensuite je relevais une cinquantaine d'erreurs dont j'ai horreur : le Père Noaille devient "M<sup>gr</sup>"; le choléra est écrit "peste"; Panama peut être compris comme la cause du boulangisme alors qu'il en est la revanche... C'est imprimé, à ma honte.

Voilà quelques souvenirs. Je vous les donne parce que, peut-être, ils peuvent vous permettre de mieux sentir la force, la com-

plexité, la solidité, la profondeur des sentiments qui ont uni beaucoup d'hommes d'Action française. Servir la France leur a fait mieux aimer les autres fidèles de la nation française.

Antoine MURAT (Bordeaux)



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS  
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11  
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

#### DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO  
VICE-PRÉSIDENT : STÉPHANE BLANCHONNET

#### CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : THIBAUD PIERRE

ADMINISTRATION : M<sup>lle</sup> DE BENQUE D'AGUT

#### COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),  
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),  
BIENFAITEURS (150 €)

# Le manifeste d'un patriote

Trôquant sa plume de romancier et son statut d'historien contre celle de pamphlétaire, Max Gallo « monte sur le ring » pour répondre « coup pour coup, du poing et du pied » à tous ceux « qui condamnent la France pour ce qu'elle fut, ce qu'elle est, ce qu'elle sera ».

**La France meurt de ne plus compter assez de patriotes.**

Bravant la mode de la repentance, il réhabilite l'histoire de France, qu'il embrasse dans son ensemble : la République s'inscrit selon lui dans la continuité de la Monarchie, et ses principes universalistes « ont surgi non pas seulement du siècle des Lumières, mais de cette civilisation judéo-chrétienne qui forme le socle de notre histoire ». Cette lecture discutable des Droits de l'homme nous rassure en tout cas sur un point : pour Gallo, il est clair que « l'histoire de ce pays ne commencé pas en 1789 », mais plutôt au baptême de Clovis.

Hélas, ce passé est devenu « une sorte de boulet » traîné par les politiques, qui ne jurent plus que par l'Europe et s'imaginent n'avoir plus d'autre patrie que la Terre... Max Gallo leur reproche entre autres leur refus de commémorer, en décembre dernier, le 200<sup>e</sup> anniversaire de la victoire d'Austerlitz. Ces « pédagogues du renoncement » ont œuvré de telle façon que « pour de nombreux habitants de ce pays, il n'y a plus d'histoire de France, c'est-à-dire de mémoire partagée, revendiquée, assumée tel un héritage... »

La situation est inquiétante, car en rejetant cette histoire, ce n'est pas seulement l'intégration qu'on rend difficile : « au bout de cette logique négatrice de l'âme d'une nation, il y a la destruction de la

communauté nationale, son émiettement en communautés rivales ». Dans ces conditions, il est d'autant plus nécessaire de « préserver l'identité de la France », qui « meurt de ne plus compter assez de patriotes, c'est-à-dire de citoyens capables de reconnaître ce qu'il y a de grand en elle, dont on doit être fier ».

## Balkanisation

Craignant à juste titre la « balkanisation » de la nation, Max Gallo appelle la France à ne reconnaître « que des individus, et non des communautés ». Les menaces du communautarisme incitent effectivement à la plus grande prudence. Toutefois, c'est à travers leur famille et leur province que les individus s'enracinent... Si des communautés participent à la consolidation du "pays réel", elles ne doivent pas être ignorées, mais plutôt soutenues.

Ces réserves mises à part, on souscrirait pleinement aux propos de Max Gallo s'il avait dressé un portrait un peu plus nuancé de De Gaulle, et surtout s'il n'avait pas commis un désolant contre-sens sur Maurras. Il l'accuse d'avoir vu « dans la défaite de 1940 une divine surprise ». C'est bien méconnaître le maître du nationalisme intégral, qui salua certes les étonnantes capacités politiques du maréchal Pétain — et l'espoir qu'il incarnait alors aux yeux de la population française —, mais jamais ne songea à se féliciter du malheur qui accablait la patrie. Quitte à rendre à la France sa fierté, autant le faire en respectant la mémoire de ses plus fervents admirateurs !

\* Max Gallo : *Fier d'être français, Fayard, 132 p., 12 euros.*

# Réactionnaires et libéraux

Pourquoi n'existe-t-il pas en France de véritable conservatisme politique à l'instar de celui que l'on peut rencontrer dans les pays Anglo-saxons ? C'est la question sur laquelle s'est penché François Huguenin dans son dernier ouvrage *Le conservatisme impossible*.

**Quelques réflexions sur un livre de François Huguenin.**

On sait que dans un précédent livre, *À l'école de l'Action française*, François Huguenin avait expliqué l'échec de l'Action française à prendre le pouvoir par une incompréhension de « l'homme démocratique moderne », termes qui nous avaient laissé perplexes. Huguenin se livre cette fois-ci à une étude fouillée des deux courants réputés inconciliables de la droite française : les libéraux, de Benjamin Constant à Raymond Aron en passant par Alexis de Tocqueville, et les contre-révolutionnaires, de Joseph de Maistre à Charles Maurras. On sait que ces deux écoles découlent d'une réaction différente face au cataclysme que constitua la Révolution française : les libéraux décidant de s'en accommoder et les contre-révolutionnaires de lui tourner résolument le dos. Il se livre à une critique personnelle de chacun de ces courants.

François Huguenin reproche ainsi aux penseurs libéraux de ne pas avoir mené de réflexion sur la notion de bien commun ni sur celle de légitimité. Il reproche aux contre-révolutionnaires leur rejet de la liberté et du parlementarisme.

Renvoyant dos à dos réactionnaires et libéraux on aurait pu craindre que François Huguenin défende la démocratie-chrétienne. Il constate heureusement que ce

par Pierre LAFARGE

courant de pensée a abouti à une impasse politique et intellectuel dans notre pays : « Le fait même de penser une démocratie chrétienne se révèle un échec dont Maritain est le témoin. »

## Contradictions

Là où l'on ne peut suivre Huguenin, c'est lorsqu'il aborde le cas Maurras. Non qu'il l'accable de tous les maux ou qu'il ne lui donne pas sa juste place, mais bien qu'il accumule malheureusement à son sujet des contre-vérités. François Huguenin n'est, à ce sujet, pas à une contradic-



tion près. Comment peut-il à la fois qualifier Charles Maurras de « jacobin blanc » (p. 99) et nous expliquer que pour Maurras la question de la décentralisation est centrale (p. 151), ce qui est bien entendu la vérité (1). Comment peut-il à la fois noter avec justesse que Maurras était favorable au suffrage universel (p. 135) — opposé au suffrage censitaire — et affirmer qu'il n'était pas favorable à l'égalité politique des citoyens (p. 158) ? Comment affirmer que Maurras n'évoque jamais le consentement alors, que même s'il ne s'agit pas d'un de ses thèmes de prédilection il l'a fait nommément dans *L'Étang de Berre* et un article de janvier 1942 et indirectement dans *Dictateur et roi, Mes idées politiques* et une lettre à Maurice Barrès (2). Quant à l'homme dans son être concret, que Maurras ne défendrait pas, le début de la « Politique naturelle », préface à *Mes idées politiques* ne montre-t-il pas un réel souci de celui-ci ?

Effectivement Maurras n'a pas développé outre-mesure une réflexion sur la notion de légitimité politique, autrement qu'en estimant qu'un régime qui a fait ses preuves et qui est consubstantiel à la formation de la France — autrement dit la monarchie héréditaire — était le mieux à même d'assurer le bien commun. Il reviendrait à Pierre Boutang d'approfondir philosophiquement dans *Reprendre le pouvoir* la notion de légitimité en établissant qu'est légitime le régime qui as-

sure la justice, c'est-à-dire qui est en mesure de donner ou de conserver à chacun ce qui lui revient.

## Oublis

Autre affirmation péremptoire : la pensée maurrassienne et l'action politique des héritiers de l'Action française se seraient interrompus dans les années 1980. Or François Huguenin ne peut pas méconnaître que *L'Action française* est encore en kiosque, que les royalistes jouent un rôle non négligeable dans le débat sur l'Europe et que des revues comme *Réaction, Immédiatement* ou *Les Épées* ont illustré, chacune à sa façon, depuis quinze ans la permanence d'une sphère culturelle contre-révolutionnaire en France.

Autre interrogation : comment expliquer certains accents "libéraux" qu'ont pu exprimer au sein de l'Action française ou dans les sphères maurassiennes un Pierre Lasserre, un Charles Benoist, un Daniel Halévy ou même un Jacques Bainville ?

C'est en fait au nationalisme même de Maurras que François Huguenin s'en prend, l'estimant profondément révolutionnaire. Nous lui ferons remarquer que si Maurras a insisté sur le nationalisme c'est que l'existence même de la Nation française est depuis la Révolution française menacée par la nature de nos institutions. Huguenin reproche aussi à Maurras d'avoir défendu l'Union sacrée entre 1914 et 1918 : fallait-il alors laisser l'Allemagne submerger la France ?

## Débat ouvert

Ce livre n'est pas inutile. Il incite à découvrir des auteurs trop oubliés aujourd'hui, qu'il s'agisse par exemple de Ballanche chez les contre-révolutionnaires ou Guizot chez les libéraux. Mais il demeure une vision très personnelle des pensées françaises de droite, non exempte d'erreurs flagrantes, comme nous avons essayé de le montrer au sujet de Maurras. Huguenin semble attiré par la modération d'un Burke, mais ce dernier était anglais, et par la profondeur philosophique d'un Boutang qu'il séparerait de Maurras (ce qui aurait fait hurler le premier). On peut se montrer circonspect sur le projet intellectuel de l'auteur, accordons lui le mérite d'avoir lancé le débat.

\* François Huguenin : *Le conservatisme impossible, Éd. de la Table Ronde, 400 p., 21,50 euros.*

(1) Voir à ce sujet l'article de Frédéric Rouvillois « Un fédéralisme réactionnaire : le cas Maurras » in *Décentraliser en France, éd. F.-X. de Guibert, 2003*

(2) L'auteur de ces lignes tient à remercier Antoine Clapas pour lui avoir indiqué ces passages.

## TÉLEX

### Victoire francophone

Le gouvernement a finalement retiré de la loi sur la recherche l'amendement visant à ratifier le protocole de Londres. Son entrée en vigueur aurait ouvert la voie au dépôt automatique des brevets rédigés en anglais... Un problème constitutionnel serait à l'origine de cette décision salutaire. C'est pourquoi, selon Nicolas Dupont-Aignan, « le combat ne fait que commencer ». Le député de l'Essonne craint le dépôt d'un projet de ratification en bonne en due forme.

### «Les communautés, c'est moi»

Sous ce titre, *Le Monde* (7/3/2006) décrypte le positionnement de Nicolas Sarkozy : « Son implication va bien au-delà de l'approche clientéliste traditionnelle » ; « il a pris en compte l'emprise croissante du fait communautaire dans la société française » et « choisi d'accompagner ce

mouvement, plutôt que de le freiner ». Une analyse juste et inquiétante.

### Démagogie féministe

À l'occasion de la "Journée internationale de la femme", l'UMP s'est vantée d'être « la première formation politique à lancer un site Internet exclusivement dédié aux femmes ». Une initiative à la mesure des préoccupations hautement politiques de cette écurie électorale.

### Socialisme en solde

De son côté, le PS mise sur les soldes. L'adhésion est en promotion : 20 euros pour l'année, tarif unique jusqu'au 1<sup>er</sup> juin ! L'approche commerciale de cette campagne est dénoncée par les fabiusiens : « Il y avait Mammouth écrase les prix, maintenant l'adhésion à bas prix », ironise Pascal Popelin. Cela s'appelle la démocratie.

G.D.